

REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité – Travail – Progrès

MINISTRE DES FINANCES

**DOCUMENT DE PROGRAMMATION BUDGETAIRE ET ECONOMIQUE
PLURIANNUELLE
DPBEP 2022-2024**

Mai 2021

SOMMAIRE

<i>Sigles et abréviations</i>	3
INTRODUCTION	7
I. ÉVOLUTION RECENTE DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE 2018-2020	9
1.1 CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET INFLATION	9
1.1.1 Evolution des ressources du budget	15
1.1.2 Evolution des dépenses	17
1.1.3 Evolution des principaux soldes et financement	18
1.1.4 Situation de la dette publique	19
1.1.5 Critères de convergence de l'UEMOA	20
II. PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES EN 2021	23
2.1 ENVIRONNEMENT EXTERNE	23
2.2 2.1.1. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL	23
2.3 ENVIRONNEMENT INTERNE	24
2.3.1 Finances Publiques	26
2.3.2 Balance des paiements	27
2.3.3 Situation monétaire	27
III. CADRAGE MACROECONOMIQUE ET BUDGETAIRE 2022-2024	28
3.1 ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2022	28
3.2 COMPOSITION SECTORIELLE DU PIB	32
3.4 SECTEUR EXTÉRIEUR	37
3.5 SECTEUR MONÉTAIRE	38
3.6 STRATÉGIE D'ENDETTEMENT	39
3.7 DÉTERMINATION DES ENVELOPPES SECTORIELLES	40
3.7.1 Projection des ressources du budget général de l'Etat	40
3.7.2 Projection des dépenses	44
3.8 OBJECTIFS EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES	47
3.9 SITUATION FINANCIÈRE DES ORGANISMES PUBLICS	48
3.9.1 Au niveau des Collectivités territoriales	48
3.9.2 Au niveau des Etablissements Publics de l'Etat	49
3.9.3 Concernant les Organismes de protection sociale	50
IV. ANALYSE DES RISQUES BUDGETAIRES	51
CONCLUSION	53
ANNEXES	56

Sigles et abréviations

CNPC	China National Petroleum Corporation
COMINAK	Compagnie Minière d'AKOUTA
DGB	Direction Générale du Budget
DGI	Direction Générale des Impôts
DGOF/R	Direction Générale des Opérations Financières et des Réformes
DPBEP	Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle
DRF	Direction des Réformes Financières
EPA	Entreprise Publique à caractère Administratif
FMI	Fonds Monétaire International
I3N	Initiative les Nigériens Nourrissent les Nigériens
IDE	Investissements Directs Etrangers
INHPC	Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation
MCA	Millennium Challenge Account
MCC	Millennium Challenge Corporation
MF	Ministère des Finances
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDES	Plan de Développement Économique et Social
PEF	Programme Économique et Financier
PIB	Produits Intérieur Brut
SORAZ	Société de Raffinage de Zinder
TIPP	Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Pétroliers
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée

UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

USD : United States Dollar

Liste des tableaux

Tableau 1 : Croissance réelle du PIB (en %) 2018-2020

Tableau 2 : Evolution de la croissance du PIB et des composantes (%) de la demande

Tableau 3 : évolution des recettes 2018-2020 (en milliards de FCFA)

Tableau 4 : évolution des dépenses entre 2018-2020 (en milliards de FCFA)

Tableau 5 : Evolution des soldes 2018 à 2020 (en milliards de FCFA)

Tableau 6 : évolution des critères de convergence de 2018 à 2020

Tableau n°7 : perspectives de croissance mondiale de 2020 à 2022

Tableau 8 : perspectives des finances publiques (en milliards de FCFA)

Tableau 9 : perspectives de croissance mondiale 2020-2022

Tableau 10 : Evolution des principaux agrégats du budget

Tableau 11 : évolution des critères de convergence de 2021 à 2024

Tableau 12 : Évolution des prévisions des ressources du budget général de l'État sur la période 2021-2024 (en milliards de F CFA)

Tableau 13 : détail des rubriques des recettes internes (en milliards de FCFA) de 2021 à 2024

Tableau 14 : Les projections des ressources extérieures 2022-2024 (en milliards de FCFA)

Tableau 15 : Prévisions des dépenses budgétaires entre 2022 et 2024 en FCFA

Tableau 16 : Situation financière des collectivités de 2017 à 2019

Tableau 17 : Évolution de la situation financière des EPA sur la période 2017-2020 (en milliards de FCFA)

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution de la croissance du PIB par secteur

Graphique 2 : Evolution des ressources du budget de 2021 à 2024

Graphique 3 : Evolution des ressources internes et externes de 2021 à 2024 (en milliards de FCFA)

Graphique 4 : Répartition des dépenses sectorielles sur ressources propres en 2022

Graphique 5 : Répartition de la masse salariale 2022 par secteur

Graphique 6 : Produits et charges de la CNSS de 2013 à 2016

INTRODUCTION

Le Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle (DPBEP) est un outil de cadrage macroéconomique, budgétaire et financier qui couvre une période de trois ans. Sur la base des principales hypothèses macroéconomiques, il vise à projeter, d'une part les perspectives de mobilisation des ressources sur une période triennale et, d'autre part, à affecter ces ressources aux ministères et Institutions pour la mise en œuvre des programmes budgétaires.

Le DPBEP constitue également un instrument d'encadrement de la préparation du budget annuel pour permettre une utilisation optimale des ressources conformément aux priorités du Gouvernement.

Il accompagne la loi de finances de l'année n+1 et est élaboré en application des dispositions de l'article 46 de la Loi organique n°2012-09 du 26 mars 2012 relative aux lois de finances.

Le DPBEP 2022-2024 est élaboré pour être annexé au projet de loi de finances pour l'année 2022 conformément aux exigences de cette Loi Organique. Ce document tient compte des orientations du Programme de Renaissance Acte III, telles que définies dans la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement, des résultats de la mise en œuvre du PDES 2017-2021 ainsi que du Programme Économique et Financier (2017-2020). Il tient également compte de l'environnement macroéconomique international, régional et national, mais aussi des contraintes sécuritaire, climatique et de l'impact de la pandémie de la COVID-19.

Ce faisant, le DPBEP constitue le document support pour l'organisation et la tenue du débat d'orientations budgétaires à l'Assemblée Nationale. Ce débat participe du renforcement des pouvoirs de contrôle de l'institution parlementaire afin d'améliorer l'information de cette dernière sur l'évolution des finances publiques à moyen terme.

A cette occasion, le Gouvernement présentera le DPBEP 2022-2024 et la cartographie des programmes issus des Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) préparés par les Ministères et les Institutions.

Ces documents offrent aux parlementaires une première estimation de l'évolution de la situation budgétaire en amont de la discussion sur le projet de loi de finances de l'année 2022.

Ainsi, le DPBEP présente successivement :

- ✓ l'évolution de la situation économique et financière récente sur la période 2018-2020 ;
- ✓ la conjoncture économique et financière pour l'année 2021 ;
- ✓ les perspectives du cadrage macroéconomique et budgétaire 2022-2024 ;
- ✓ les risques potentiels sur les finances publiques et les mesures d'atténuation.

I. Évolution récente de la situation économique et financière 2018-2020

L'activité économique a été marquée, au cours de la période 2018-2020, par la poursuite de la mise en œuvre du Plan de Développement Économique et Social (PDES) 2017-2021 et celle du Programme Économique et Financier (PEF) 2017-2020, appuyé par la Facilité Élargie de Crédit (FEC) du FMI.

Sur la période 2018-2020, la croissance est ressortie en moyenne à 5,5%, grâce à la bonne performance des secteurs agricole, minier et pétrolier. Le rythme de l'activité économique a baissé en 2020, avec un taux de 3,5%. L'inflation affiche, en moyenne annuelle, un taux de croissance de 2,9% en 2020, contre -2,5% en 2019.

Le déficit du compte courant de la balance des paiements est resté à environ 15,4% du PIB en moyenne sur la période 2018-2020. Le solde extérieur global est devenu positif (+0,5% du PIB en moyenne entre 2018-2020) grâce à l'important soutien des bailleurs de fonds et aux Investissements Directs Étrangers (IDE). Pour l'année 2020, le solde global ressortirait à -1% du PIB.

La masse monétaire a régulièrement progressé pour représenter 17,2% du PIB en moyenne sur la période 2018-2020. En soutien à l'activité économique, le crédit à l'économie a représenté 14,7% du PIB en moyenne sur la même période.

Le développement qui suit présente l'évolution des secteurs réels, des finances publiques, de la balance des paiements et de la monnaie. Il fait également ressortir l'état des critères de convergence du Niger dans la zone UEMOA.

1.1 Croissance économique et inflation

Sur la période 2018-2020, l'économie a progressé à un rythme annuel moyen de 5,5%. Ce taux de croissance s'est réalisé dans un contexte de prix modérés, avec un taux d'inflation annuel moyen de 1%.

En 2020, l'économie a connu un sensible ralentissement. Les mesures de confinement visant à enrayer la propagation de la COVID-19 ont eu de lourdes conséquences sur le plan économique et social. La perturbation de l'activité du secteur privé et des projets d'infrastructures financés sur ressources extérieures, la baisse des échanges et le repli

du secteur de l'hôtellerie et des services ont contribué à ce ralentissement. Après la levée progressive des mesures de restrictions à compter de la mi-mai, on note une reprise de l'économie.

L'examen détaillé des composantes du PIB permet de décrire les principales évolutions au cours de la période sous revue.

Le secteur primaire représenterait 40,8% du PIB en 2020 avec une croissance de 8,3% contre 3,4% en 2019 et 7,8% en 2018. Cette évolution est essentiellement imputable à la progression de 7,7% de la production des principales céréales en 2020 par rapport à 2019 et une contraction de 10,9% entre 2018 et 2019 et ce, en dépit des inondations qui n'ont pas permis à certaines cultures, notamment le riz des basfonds, d'atteindre leur maturité.

Le secteur secondaire représenterait 19,8% du PIB en 2020 et enregistrerait une hausse de 1,9% contre une hausse de 8,7% en 2019 et 5,8% en 2018. Cette évolution s'explique par la baisse de la production minière due à l'arrêt des activités de la COMINAK. Elle s'explique également par niveau de la production pétrolière, avec environ 17 000 barils/jour pour une capacité de 20 000 barils/jour ainsi que le ralentissement de certaines activités de fabrication en lien avec la pandémie de la COVID-19.

Le secteur tertiaire avec 40,1% du PIB, enregistrerait une baisse 0,7% en 2020 contre une hausse 7,0% en 2019 et 5% en 2018. Cette régression est imputable à la baisse des activités dans les branches transport (-3,8% en 2020 contre 7,6% en 2019 et 6,5% en 2018), hôtellerie (-3,2% en 2020 contre 10% en 2019 et 6% en 2018) et impôts sur les produits (-6,8% en 2020 contre 4,2% en 2019 et 23,4% en 2018).

Tableau 1 : Croissance réelle du PIB (en %) 2018-2020

TAUX DE CROISSANCE SECTORIELLE REELLE			
	2018	2019	2020
Secteur primaire	7,80%	3,40%	8,30%
Agriculture vivrière	4,80%	2,90%	14,20%
Agriculture d'export.	17,50%	2,90%	4,10%
Elevage, Chasse	4,70%	4,60%	4,40%
Exploitation forestière	2,70%	3,80%	3,10%
Pêche	3,60%	5,50%	-0,20%
Secteur secondaire	5,80%	8,70%	1,90%
Activités extractives	2,40%	5,40%	-1,10%
Pétrole brut	-9,20%	4,80%	-5,10%
Uranium	-	5,50%	0,30%
Or	16,00%	8,80%	6,60%
Carrières	8,80%	6,60%	3,90%
Autres Activités Extractives	32,40%	6,60%	9,10%
Activités manufacturières	33,90%	5,10%	-3,20%
Aliment., Boissons, Tabacs.	3,10%	6,70%	0,30%
Raffinage pétrolier	4,40%	6,20%	2,40%
Produits Ciment et autres Produits minéraux	-6,50%	6,00%	-1,60%
Autres industries	-6,10%	26,80%	32,50%
Prod./Distrib d'électricité, gaz et eau	5,40%	6,40%	-2,60%
Produits d'Eau, assainissement et traitement	8,60%	12,10%	6,60%
Constructions	5,40%	6,10%	4,20%
19,30%	19,20%	9,10%	
Secteur tertiaire	5,00%	7,00%	-0,70%
Commerce	3,40%	6,70%	3,20%
Transports	6,50%	7,60%	-3,80%
Hôtellerie et Restauration	6,00%	10,00%	-3,20%
Communications	7,10%	6,20%	7,80%
Autres services marchands	4,60%	5,40%	-2,00%
Administrations publiques	9,00%	11,80%	-5,30%
Autres services non marchands	1,60%	1,60%	-4,50%
TOTAL DES VALEURS AJOUTEES	6,30%	6,00%	3,60%
IMPOTS SUR LES PRODUITS	23,40%	4,20%	-6,80%
PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB)	7,20%	5,90%	3,50%
PIB ressources naturelles	0,40%	5,30%	-2,00%
PIB hors ressources naturelles	7,80%	5,90%	3,10%

Source : Comité technique chargé du cadrage macroéconomique et budgétaire des lois de finance Mai 2021

Du côté de la demande, la croissance économique continue d'être soutenue par la consommation finale et les investissements.

La consommation finale augmenterait de 4,1% en 2020, après 4,9% en 2019 et 6,2% en 2018, soit une hausse moyenne de 5,1% sur la période 2018-2020. La faible hausse

de la consommation finale des ménages (+0,5%) en 2020 s'explique par la baisse des revenus en lien avec la pandémie de la Covid-19, malgré la bonne tenue de la campagne d'hivernage 2020. Cette faible augmentation est compensée par la hausse de la consommation finale de l'administration publique (+20,9%) en lien avec l'augmentation des dépenses courantes effectuées dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte.

Les investissements connaîtraient une décélération en 2020 avec un taux de croissance de 4,6% contre 11,1% en 2019 et 18,6% en 2018, soit un accroissement moyen de 11,4% sur la période. Cette évolution serait soutenue par l'augmentation des investissements publics (24,8%) ainsi que des investissements privés (+9,9%) sur la période sous revue dans le cadre de la réalisation des grands projets structurants.

En conséquence, **les importations de biens et services** augmenteraient de 7,8% en moyenne au cours de la période 2018-2020 contrairement aux **exportations de biens et services** qui diminueraient de 4,5% en moyenne sur la période du fait du repli des exportations des produits de l'élevage, le niébé et les produits pétroliers et raffinés et de l'impact de la pandémie.

Tableau 2 : Evolution de la croissance du PIB et des composantes (%) de la demande

Taux de croissance des secteurs de la demande en %	2018	2019	2020
Taux de croissance du PIB réel	7,2	5,9	3,5
Consommation globale	6,2	4,9	4,1
Consommation finale des ménages	6,5	4,4	0,5
Consommation publique	4,8	8,1	20,9
Investissements	18,6	11,1	4,6
Investissements privés	13,5	7,8	8,3
Investissements publics	26,4	21,2	26,8
Exportations de biens et services	-4,3	1,1	-10,4
Importations de biens et services	9,4	6,2	7,9

Source : INS, DGOF/R

Inflation

Sur la période 2018-2020, l'inflation est ressortie à 1,0% en moyenne annuelle. Les mesures prises par le Gouvernement pour soutenir les populations vulnérables ont contribué à contenir l'évolution des prix, notamment ceux des produits alimentaires, qui impactent significativement l'inflation.

Pour l'année 2020, les prix se sont inscrits dans une dynamique haussière au niveau national en raison de l'augmentation des prix des produits alimentaires (impact de la pandémie de la Covid-19 ayant entraîné des perturbations dans le circuit de la distribution). La bonne tenue de la campagne agricole 2020 et les mesures prises par le Gouvernement ont permis de stabiliser les prix, notamment en période de soudure.

Dans ces conditions, le niveau général des prix à la consommation, mesuré par l'Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation (INHPC) base 100 en 2014, s'est établi à 104,3 points en décembre 2020. En glissement annuel (décembre 2020 par rapport à décembre 2019), l'inflation est ressortie à +3,1%. En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à +2,9% en 2020 contre -2,5% en 2019. Il est en dessous de la norme communautaire de 3% fixée par l'UEMOA.

Encadré 1 : Canaux de transmission et impacts de la Covid-19 à l'économie nigérienne

La crise de la Covid-19 a eu des conséquences négatives sur la croissance économique, les revenus des ménages et des entreprises, les finances publiques et les échanges extérieurs du Niger, en raison des mesures prises pour l'endiguer notamment l'instauration du couvre-feu, l'isolement de la ville de Niamey et la fermeture des frontières terrestre et aérienne.

Plusieurs canaux de transmission de cette crise sanitaire ont été identifiés : le commerce de biens, les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie, des bâtiments et travaux publics, les activités des agences de voyage, les entreprises du secteur des transports, du commerce et de l'industrie, le secteur artisanal, les réceptions de fonds des ONG, les investissements directs étrangers ainsi que les investissements publics et privés.

En effet, le secteur secondaire a été plombé par le repli des productions pétrolière et manufacturière, du fait de la baisse de la demande induite par les mesures susmentionnées, nonobstant un regain du niveau de distribution d'eau et d'électricité. S'agissant du secteur tertiaire, l'impact de la pandémie se ressentirait au niveau de toutes les branches.

Au niveau des échanges extérieurs, la balance commerciale a été marquée par une baisse des exportations (-0,9%), imputable aux produits agropastoraux et pétroliers. L'effet négatif sur les exportations s'expliquerait par les perturbations sur les exportations des produits agropastoraux du fait des mesures de contrôles sanitaires au niveau du transport des marchandises prises par certains pays et les fermetures des frontières aux personnes. En revanche, les importations ont progressé de 4,3% en 2020, en raison de la hausse des achats des produits alimentaires et des kits dans le cadre de la gestion de la Covid-19.

Par ailleurs, il est ressorti une baisse de 44,8% des Investissements Directs Etrangers (IDE) du fait des retards d'acheminement des équipements nécessaires aux travaux. En plus, les recettes de voyage ont fléchi en lien avec la baisse des activités des secteurs hôteliers et des transports induits par l'annulation de plusieurs conférences et de la fermeture des frontières aux voyageurs. La situation serait aussi marquée par le reflux des réceptions des ONG.

La gestion de cette crise sanitaire a également affecté les prévisions de mobilisation des recettes internes et créé des dépenses nouvelles, notamment au niveau du secteur de la santé et de la sécurité alimentaire. En outre, dans le cadre du soutien aux agents économiques impactés par la situation sanitaire et ses effets, le Gouvernement a initié une révision de certaines dispositions fiscales contenues dans la loi de finances initiale.

Finances publiques

Au plan des finances publiques, après les bonnes performances entre 2018 et 2019 malgré la situation sécuritaire, l'année 2020 a enregistré des contreperformances essentiellement en raison des pertes des recettes liées au maintien de la fermeture de la frontière avec le Nigeria, à l'impact de la pandémie de la Covid-19.

Le déficit budgétaire (dons compris) se dégraderait pour se situer à 5,3% du PIB, contre 3,6% en 2019. La mobilisation des appuis budgétaires à hauteur de 484,7 milliards (163,8 milliards de subvention et 320,9 milliards de prêts) contribuerait à compenser la pression sur les ressources.

1.1.1 Evolution des ressources du budget

Les recettes totales et dons ont augmenté en moyenne de 8,5% par an, entre 2018 et 2020, pour représenter 17,3% du PIB en 2020 contre 17,9% en 2019 et 18,1% en 2018.

Les recettes fiscales se sont à nouveau repliées de 3% en 2020 après la baisse de 0,5% enregistrée en 2019. Elles ressortent à 760,1 milliards en 2020 contre 783,6 milliards en 2019 et 787,7 milliards en 2018. Cette baisse s'explique par les effets induits de la COVID-19 qui ont entraîné des mesures d'assouplissement fiscal pour soutenir l'économie et le secteur privé, la fermeture des frontières avec le Nigeria et la conjoncture défavorable dans les secteurs minier et pétrolier.

L'essentiel des ressources budgétaires en 2020, provient des recettes fiscales recouvrées par les deux régies financières, en l'occurrence la Direction Générale des Douanes (DGD) au titre de la fiscalité de porte, à travers la taxe sur le commerce international (215,1 milliards en 2020 contre 208,8 milliards en 2019 et 194,1 milliards en 2018) et la Direction Générale des Impôts (DGI) à travers les taxes sur biens et services (255,1 milliards en 2020), l'impôt sur les revenus (191,6 milliards) et les autres recettes fiscales (53,2 milliards).

Sur la période 2018-2020, les recettes non fiscales et celles des comptes spéciaux ont progressé en moyenne respectivement de 19,7% et 23,8% pour atteindre 74,1 milliards et 18,2 milliards.

Le tableau ci-après, présente l'évolution des principales rubriques des recettes de 2018 à 2020.

Tableau 3 : évolution des recettes 2018-2020 (en milliards de FCFA)

Principales rubriques des recettes	2018	2019	2020
Commerce international	194,1	208,8	215,1
Biens et services	352,4	292,4	255,1
Revenus	175,4	188,6	191,6
Autres rec. Fiscales	41	41,1	53,2
Recettes fiscales pour comptes des tiers	22,5	27,8	29,7
Recettes non fiscales	66,8	50,9	74,1
Recettes budget annexe et comptes spéciaux	7,9	13,9	18,2
Recettes totales	862,4	848,4	852,4

Source : MF/DGOF/R/DRF

Les moins-values enregistrées au niveau des recettes fiscales s'expliquent principalement par la contreperformance de la mobilisation des recettes fiscales intérieures. En effet, il a été enregistré un repli des recettes fiscales intérieures de 22,3 milliards par rapport à 2019 et de 46,5 milliards de FCFA par rapport à 2018.

Les recouvrements fiscaux intérieurs hors exonérations sont ressortis à 499,9 milliards en 2020 contre de 522,2 milliards en 2019 et 568,7 milliards de FCFA en 2018. Cette contre-performance de la fiscalité intérieure est principalement imputable aux impôts et taxes sur les biens et les services, notamment la TVA avec une moins-value de 23,3 milliards et les autres taxes sur les biens et les services avec une moins-value de 12,4 milliards. Cette situation est atténuée par la performance des autres recettes fiscales (plus-value de 12,1 milliards de FCFA) et des impôts sur les revenus (plus-value 3,0 milliards).

Pour ce qui est de la fiscalité de porte, en dépit des effets liés à la COVID-19 et son corollaire, de la fermeture de la frontière avec le Nigeria et des menaces sécuritaires au niveau de certaines frontières, les recettes de la fiscalité de porte ont progressé de 12,7% en 2018, de 7,6% en 2019 et 3,0% en 2020, pour se situer à 215,1 milliards de FCFA. Cette hausse des recettes douanières est essentiellement imputable aux recettes liées

aux droits et aux taxes à l'importation et aux mesures de lutte contre la fraude.

En ce qui concerne les comptes spéciaux du trésor, les recettes enregistrent une performance en passant de 7,9 milliards en 2018, à 13,9 milliards en 2019 pour se situer à 18,2 milliards en 2020.

Enfin, concernant les dons, ils se sont accrus en moyenne de 19,5% sur la période sous revue. Cette évolution sur la période 2018-2020, est portée à la fois par les dons projets (24,2%) et les appuis budgétaires (15,0%). En 2020, il est à noter que les appuis budgétaires se sont inscrits en baisse de 15,2% en lien avec le contexte de la pandémie de Covid-19.

1.1.2 Evolution des dépenses

Les dépenses publiques, quant à elles ont atteint 1 810,5 milliards en 2020 contre 1.631,8 milliards en 2019 et 1.505,3 milliards en 2018. Elles sont composées de 813,2 milliards de dépenses courantes et de 956,2 milliards de dépenses d'équipement. Les grandes masses de dépenses courantes sont principalement constituées par :

- le paiement d'intérêts pour 82,7 milliards en 2020 contre 74,7 milliards en 2019 et 67,6 milliards en 2018 ;
- les salaires et traitements pour 297,6 milliards en 2020 contre 282,3 milliards en 2019 et 273,5 milliards en 2018 ;
- les achats de biens et services pour 130,6 milliards en 2020 contre 108,7 milliards en 2019 et 134,9 milliards en 2018 ;
- les transferts et subventions pour 268,8 milliards en 2020 contre 225,4 milliards en 2019 et 212,8 milliards en 2018 ;
- les comptes spéciaux pour 32,4 milliards en 2020 contre 32 milliards en 2019 et 19,1 milliards en 2018.

Les dépenses d'investissement financées sur ressources propres se sont établies à 398,5 milliards en 2020 contre 392,6 milliards en 2019 et 359,8 milliards en 2018 et celles financées sur ressources extérieures ont représenté 557,7 milliards en 2020 (58,3%) contre 515,7 milliards en 2019 et 438,5 milliards en 2018. Au total, les dépenses d'équipements se sont élevées à 956,2 milliards en 2020 contre 908,4 milliards soit une

hausse de 5,3%.

Le tableau ci-après présente l'évolution des principaux agrégats de dépenses de 2018 à 2020.

Tableau 4 : évolution des dépenses entre 2018-2020 (en milliards de FCFA)

Principales rubriques des dépenses (en milliards de FCFA)	2018	2019	2020
Dépenses totales courantes	707,1	723,4	813,2
Traitements et salaires	273,5	282,3	297,6
Matériels et fournitures	134,9	108,7	130,6
Subventions et transferts	212,8	225,4	268,8
Intérêts exigibles	67,6	74,7	82,7
Comptes spéciaux	19,1	32	32,4
Dépenses d'équipements	798,2	908,4	956,2
Sur ressources budgétaires	359,8	392,6	398,5
Sur ressources extérieures	438,5	515,8	557,7
<i>Sur dons</i>	428,9	514	536
<i>Sur prêts</i>	166,4	305,8	425,3
Dépenses totales	1505,3	1631,8	1810,5

Source: MF/DGOF/R/DRF

1.1.3 Evolution des principaux soldes et financement

Le solde global base engagement hors dons (recettes totales moins dépenses totales) ressortirait à - 958,2 milliards en 2020 contre -783,4 milliards en 2019 et -642,9 milliards en 2018.

Le solde de base quant à lui (recettes totales moins dépenses totales plus les dépenses d'équipements sur ressources extérieures) ressort à -400,4 milliards en 2020 contre - 267,6 milliards en 2019 et -204,5 milliards en 2018.

La variation des arriérés de paiement s'est traduite par une accumulation nette de 23 milliards composée d'un apurement de 40,6 milliards au titre de l'exercice 2019 et des fonds en route (prise en charge des mandats inférieurs à 90 jours) de 63,6 milliards.

En prenant en compte le niveau de variation des arriérés, le déficit base caisse se chiffrerait à 935,2 milliards en 2020 contre 786,2 milliards en 2019.

Tableau 5 : Evolution des soldes 2018 à 2020(en milliards de FCFA)

Principaux soldes	2018	2019	2020
Solde global (base engagement)	-643,9	-783,0	-958,2
Solde de base	-204,5	-267,6	-400,4
Variation des arriérés (réduction -)	-10,8	-2,9	23,0
Solde global base caisse	-653,7	-786,4	-935,2

Source : MF/DGOF/R/DRF

Le déficit a été financé sur fonds extérieurs pour un montant de 922 milliards et sur financement intérieur pour 15,5 milliards.

Le financement extérieur est composé de 496,7 milliards de dons et 425,3 milliards de prêts nets.

Les dons mobilisés en 2020 se composent des dons budgétaires pour un montant de 163,8 milliards et des dons projets pour un montant de 332,9 milliards.

Les prêts, nets du montant d'amortissement de la dette (-39,3 milliards) s'élèvent à 425,3 milliards, composés de 185,4 milliards de prêts projets, 239,9 milliards des prêts budgétaires.

Le financement intérieur net ressortirait à 15,5 milliards. Il se décompose en financement intérieur bancaire pour un montant de 90,9 milliards et en financement non bancaire pour -75,4 milliards.

1.1.4 Situation de la dette publique

L'encours de la dette publique est évalué à fin décembre 2020 à 3.510,4 milliards de FCFA, soit 43,6% du PIB contre 2.937,31 milliards à fin 2019 et 2.523,4 milliards à la même période de l'année 2018. Il est composé de 2.450,6 milliards de FCFA de dette extérieure, soit 69,8% de l'encours total ou 31,3% du PIB et 1.059,8 milliards de FCFA de dette intérieure, soit 30,2% ou 13,5% du PIB. Cette hausse se justifie par les appuis budgétaires reçus dans le cadre de la riposte Covid-19, de l'emprunt contracté auprès de la Deutsche Bank pour le reprofilage de la dette et la mise à jour, en avril 2021, de décaissement de la BID sur la période 2016-2021.

Le service de la dette publique est passé de 99,8 milliards (1,4% du PIB) en 2018 à 111,7 milliards (1,5% du PIB) en 2019 et 122,0 milliards en 2020 (1,5% du PIB). En pourcentage

des recettes fiscales, le service de la dette est passé de 12,7% en 2018 à 14,3% en 2019 et 16,1% en 2020. Quant au ratio du service de la dette aux exportations des biens et services, il s'est accru de 12,4% en 2018 à 13,5% en 2019 et 14,8% en 2020.

1.1.5 Critères de convergence de l'UEMOA

En 2020, deux critères de premier rang sur 3 ont été respectés, à savoir le taux d'inflation et le taux d'endettement. Comme il ressort du tableau qui suit, le critère clé (ratio du solde budgétaire dons inclus rapporté au PIB) ainsi que les deux critères de second rang n'ont pas été respectés.

Le tableau ci-après résume la situation sur la période 2018-2020.

Tableau 6 : évolution des critères de convergence de 2018 à 2020

Critères de convergence de la zone UEMOA	Normes	2018	2019	2020
Critères de premier (1^{er}) rang :				
Ratio du solde budgétaire global avec dons (en % du PIB)	$\geq -3\%$	-3,0%	-3,5%	-5,2%
Taux d'inflation	$\leq 3\%$	2,7%	-2,5%	2,9%
Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure / PIB	$\leq 70\%$	35,3%	39,3%	43,6%
Critères de premier (2^{ème}) rang :				
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales	$\leq 35\%$	34,7%	36,0%	39,2%
Taux de pression fiscale (= Recettes fiscales / PIB nominal)	$\geq 20\%$	11,0%	10,3%	9,4%

Source : INS et Comité technique chargé du cadrage macroéconomique et budgétaire des lois de finances, mai 2021

1.2 Secteurs extérieur et monétaire

Pour ce qui est de la balance de paiements, la situation provisoire relative aux échanges extérieurs, au titre de l'année 2020, se caractériserait par une dégradation de 16,3% du déficit des transactions courantes et de capital relativement à l'année précédente. En effet, les transactions courantes et de capital sont ressorties déficitaires de 641,2 milliards en 2020 contre 551,7 milliards en 2019, imputable à la dégradation de la balance des biens et services (-129,1 milliards) nonobstant une amélioration du solde du compte de capital de 39,4 milliards.

La balance commerciale serait impactée par une progression des importations de 4,3% par rapport à 2019, en raison de la poursuite des commandes de biens d'équipement et intermédiaires imputable notamment aux travaux de construction d'infrastructures publiques et privées, dont la construction des routes d'accès et ponts sur le fleuve Niger ainsi que des kits dans la cadre de la gestion de la COVID-19. Les exportations ont régressé de 0,9% imputable principalement à la contraction des ventes des produits pétroliers et agropastoraux, malgré l'accroissement des exportations d'uranium et d'or. Les exportations de l'or passeraient de 60 milliards en 2019 à 86,6 milliards en 2020. S'agissant des exportations du pétrole raffiné, elles s'établiraient à 105,4 milliards en 2020 contre 128,4 milliards en 2019, en raison de la fermeture des frontières du Nigeria ayant entraîné une diminution drastique des ventes en 2020. Pour l'uranium, un accroissement de 23,1% a été observé, dû à la hausse du prix conventionnel et des quantités exportées entre les deux années.

L'excédent du compte des revenus secondaires s'établirait à 332,1 milliards en 2020 contre 368,4 milliards en 2019, tiré par la mobilisation des aides budgétaires pour un montant de 168,2 milliards en 2020.

Le compte de capital, porté par les décaissements des dons projets au profit de l'Etat, se situerait à 409,2 milliards en 2020 contre 369,8 milliards en 2019.

L'excédent des échanges financiers atteindrait 559,7 milliards en 2020 en baisse de 314,3 milliards par rapport à 2019, en lien essentiellement avec la baisse des investissements directs étrangers. En effet, les flux d'investissements directs étrangers se sont chiffrés à 221,7 milliards en 2020 contre 401,4 milliards en 2019, en lien avec l'achèvement des travaux de rénovation de l'aéroport de Niamey par l'entreprise turque SUMMA, la construction de plusieurs hôtels de haut standing dans le cadre de l'organisation de la Conférence de l'UA et les retards dans le démarrage des travaux de construction du pipeline pour l'exportation du pétrole brut nigérien.

Dans ces conditions, la balance des paiements ressortirait déficitaire de 81,5 milliards, après l'excédent de 317,7 milliards en 2019.

L'évolution en glissement annuel de la situation monétaire au 31 décembre 2020

s'est traduite par une baisse des actifs extérieurs nets et une expansion de la masse monétaire ainsi que des créances intérieures.

Les Actifs extérieurs nets, ont baissé de 81,5 milliards en 2020 pour se situer à 557,0 milliards contre 641,3 à fin décembre 2019. Cette contraction provient de la régression des actifs extérieurs nets de l'Institut d'Émission (-70,4 milliards) et des banques commerciales (-11,10 milliards), en lien principalement avec la couverture des règlements des importations de biens et services et de la récupération des coûts pétroliers.

Les Créances intérieures ont progressé en 2020 de 250,0 milliards, ou 25,2% en variation relative par rapport au mois de décembre 2019, pour ressortir à 1 237,9 milliards en 2020 après 968 milliards en 2019. Cette évolution résulte d'une amélioration des créances sur l'économie et des créances nettes sur l'Administration Centrale.

En effet, les créances nettes sur l'Administration Centrale (Position Nette du Gouvernement) sont passées de 167,2 milliards et sur les autres (crédits à l'économie) de 82,6 milliards contre respectivement 193,4 milliards, 26,3 milliards et 961,7 milliards en 2019.

Concernant les créances sur l'économie, leur niveau a progressé de 8,5%, pour se fixer à 1.043,2 milliards à fin décembre 2020, en lien avec le mécanisme de report d'échéance consenti à la clientèle des établissements de crédits ainsi que l'impact des concours de la Banque Centrale en faveur du système bancaire dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la COVID-19.

La masse monétaire a enregistré une hausse de 17,0% en valeur relative par rapport au mois de décembre 2019, pour ressortir à 1.516,2 milliards à fin décembre 2020.

Cette situation est consécutive à la consolidation des dépôts en banque (+20,9%) et de la circulation fiduciaire (+9,8%).

L'évolution de la circulation fiduciaire s'explique par les activités politiques liées aux campagnes électorales, dans le cadre des scrutins local, régional, législatif et présidentiel 1^{er} tour, ainsi que la constitution d'encaisses de précaution, notamment au niveau des

ménages, en lien avec les incertitudes engendrées par la pandémie de la Covid-19. La hausse des dépôts, quant à elle, traduit le ralentissement des activités économiques, provoqué par le coronavirus, ayant induit un accroissement de la préférence des entrepreneurs aux actifs plus liquides.

II. PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES EN 2021

2.1 Environnement externe

2.1.1. Environnement économique international

Les perspectives économiques mondiales du FMI prévoient une forte augmentation de la croissance du PIB réel mondial (+6% en 2021 contre -3,3% en 2020), ainsi que la reprise des cours des produits de base, en particulier du pétrole brut. La croissance mondiale devrait se répercuter au niveau de l'Afrique de l'Ouest, en particulier au Nigeria en raison du regain des prix du pétrole. Il est important de noter le resserrement et l'assèchement des marchés financiers mondiaux ayant déjà accru les écarts de taux d'emprunt internationaux dans les marchés émergents.

C'est au regard des divergences manifestes dans la croissance entre pays au niveau mondial et au niveau sectoriel que les pays de G20 ont initié des mécanismes d'accompagnement pour une relance verte et inclusive qui impliquerait des financements importants du FMI et de la Banque mondiale.

Enfin, les risques liés au changement climatique subsistent et pourraient fortement affecter la production mondiale et donc le regain d'optimisme projeté en 2021.

2.2.2. Environnement économique régional

En Afrique subsaharienne, l'activité économique affectée par les mesures drastiques diverses prises pour lutter contre la propagation de la COVID-19 aurait connu une contraction de 1,9% selon le FMI après une croissance de 3,2% en 2019. Les effets induits de la COVID-19 sur l'activité économique et son corollaire ont fait plonger cette partie du continent africain dans sa première récession depuis vingt-cinq (25) ans. La baisse de l'activité économique a été plus prononcée au niveau des pays exportateurs de pétrole fragilisés par la faiblesse des cours.

Selon le FMI, la croissance dans la région connaîtrait un rebond en 2021 pour atteindre 3,4%, soit légèrement au-dessus de son niveau d'avant la crise sanitaire de la COVID-19 en 2019 à la faveur d'une reprise de la demande mondiale en produits de base.

Dans les pays membres de l'UEMOA, selon le rapport sur la politique monétaire dans l'UEMOA à fin mars 2020, le taux de croissance de l'activité économique aurait atteint 0,9% en 2020 contre 5,7% en 2019, du fait de l'impact négatif de la crise sanitaire de la COVID-19 sur les économies des Etats membres. Ce ralentissement de la croissance s'expliquerait par les mesures de restriction prises par l'ensemble des Etats pour contenir la crise sanitaire.

En perspectives, pour l'année 2021, le taux de croissance de l'Union se situerait à 5,8%, en lien avec une reprise économique dans tous les secteurs et serait porté par la Côte d'Ivoire (6,3%) et le Bénin (5,8%).

Le tableau ci-après présente les perspectives de croissance mondiale de 2020 à 2022

Tableau n°7 : perspectives de croissance mondiale de 2020 à 2022

Libellé	2020	2021	2022
Croissance mondiale	-3,3%	6,0%	4,4%
Pays avancés	-4,7%	5,1%	3,6%
Etats Unis	-3,5%	6,4%	3,5%
Allemagne	-4,9%	3,6%	3,4%
France	-8,2%	5,8%	4,2%
Japon	-4,8%	3,3%	2,5%
Pays Emergeants	-2,2%	6,7%	5,0%
Chine	2,3%	8,4%	5,6%
Afrique Subsaharienne	-1,9%	3,4%	4,0%
Nigeria	-1,8%	2,5%	2,3%

Source : FMI, perspectives économiques mondiales, avril 2021

2.2 Environnement interne

Les objectifs de politique économique pour l'année 2021 s'inscrivent dans le cadre de l'aboutissement de la mise en œuvre du Plan de Développement Économique et Social (PDES 2017-2021) dont le but est de renforcer la résilience de l'économie et ses bases structurelles. Ces perspectives macroéconomiques s'inscrivent également dans le cadre

de la concrétisation des engagements contenus dans le Programme de Renaissance acte III à travers la consolidation des acquis des dix (10) dernières années, la mise en œuvre accélérée de l'Initiative 3N et la poursuite des grands travaux d'infrastructure. Les perspectives économiques 2021 tiennent compte également de la pandémie de la COVID-19 qui a secoué le monde en 2020 et l'apparition de nouveaux variants du virus (Covid-19) qui sévit actuellement dans le monde ainsi que le contexte d'insécurité au sahel.

En 2021, l'activité économique continuerait d'être favorable malgré la situation de la pandémie (Covid-19) et les menaces sécuritaires sur le territoire National. La reprise attendue de tous les secteurs d'activité et la poursuite des investissements publics porteraient la croissance économique à 5,5% en 2021 contre 3,5% en 2020.

Le secteur primaire, essentiellement informel, augmenterait de 6,0% en 2021 pour se situer à 40,7% du PIB contre une hausse de 8,3% en 2020. Cette évolution est essentiellement imputable à la progression de 4,7% de la production agricole.

Le secteur secondaire, représentant 19,1% du PIB, progresserait de % en 2021 contre 1,9% en 2020. Cette évolution s'explique par l'augmentation de la production des branches électricité, gaz et eau (+6,7%), fabrication (+4,0%) et construction (+9,5%), malgré la baisse de la production minière due à l'arrêt des activités de la COMINAK.

Le secteur tertiaire, avec 33,7% du PIB, enregistrerait une croissance réelle de 5,5% en 2021 contre -0,7% en 2020. Cette augmentation est imputable à celle des activités dans les branches transport (4,1% en 2021 contre -3,8% en 2020), commerce (8,0% en 2021 contre 3,2% en 2020), communication (7,1% en 2021 contre 7,8% en 2020) et impôts sur les produits (7,8% en 2021 contre -6,8% en 2020).

Du côté de la demande, toutes les composantes du PIB connaîtraient une augmentation de leur croissance. La consommation finale progresserait de 8,1% en 2021 contre 4,1% en 2020, les investissements de 3,5% en 2021 contre 4,6% en 2020.

S'agissant des échanges extérieurs, les exportations afficheraient une croissance moyenne de 25,5% sur la période en rapport avec l'exportation du Pétrole brut. L'importation augmenterait en moyenne à 7,1% sur la période.

L'inflation, mesurée par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) au niveau national, devrait baisser à 2% en 2021, après le niveau de 2,9% de 2020, donc compatible avec la norme communautaire de 3%, en lien notamment avec la forte production agricole attendue et l'approvisionnement des marchés.

2.2.1 Finances Publiques

Pour l'année 2021, il est attendu un déficit de 4,4% du PIB après 5,2% en 2020, permettant une consolidation du cadre macroéconomique, afin de préserver la solidité de nos finances publiques. A cet effet, les réformes pour accroître la qualité des dépenses et la poursuite de l'efficacité des ressources limitées seront poursuivies.

Le tableau ci-après présente les principaux agrégats budgétaires en 2021.

Tableau 8 : perspectives des finances publiques (en milliards de FCFA)

Libellé	2020	2021
Recettes totales (TOFE)	852,4	1017,1
Recettes fiscales	760,1	953,3
Recettes non fiscales y compris recettes exceptionnelles	74,1	48,8
Dépenses totales	1810,5	1952,8
Dépenses courantes	813,2	905,6
Dépenses courantes budgétaires	780,8	880,2
Traitements et salaires	297,6	317,9
Dépenses en capital et prêts nets	997,3	1047,2
Dépenses d'équipement Sur ressources budgétaires	398,5	364,4
Dépenses d'équipement Sur ressources extérieures	557,7	682,8
Solde global (base engagement) hors dons	-958,2	-935,7
Solde global (base engagement) dons compris	-422,2	-391,2
Variation des arriérés (réduction -)	23	00
Solde global (base encais./décais.)	-935,2	-935,7
Financement	935,1	935,7
Financement extérieur	922	765,8
Financement intérieur	13,2	169,9

Source : DGOFF/R/MF, Comité technique chargé du cadrage macroéconomique et budgétaire des lois de finances, mai 2021

En ce qui concerne la dette, le Niger continuera de mettre en œuvre une politique d'endettement prudente, en privilégiant la dette concessionnelle et les instruments de financement à faible incidence budgétaire. Ainsi, l'encours de la dette rapporté au PIB s'établirait à 43,6%, largement inférieur au seuil communautaire de l'UEMOA de 70% fixé dans le cadre de suivi de critères de convergence.

2.2.2 Balance des paiements

En 2021, les échanges extérieurs se traduiraient par un déficit du compte des transactions courantes de 1.206,7 milliards, soit une aggravation de 156,3 milliards relativement à l'année précédente due principalement à la détérioration de la balance des biens et services.

Le solde du revenu primaire ressortirait à -134,0 milliards, en lien avec les paiements des intérêts, les rapatriements de salaires des travailleurs expatriés et du profit-oil ainsi que des dividendes des sociétés minières, pétrolières et de télécommunication.

L'excédent des revenus secondaires atteindrait 331,2 milliards en 2021, imputable aux appuis financiers extérieurs attendus par l'Etat d'un montant de 184,9 milliards.

Quant au compte de capital, il ressortirait excédentaire de 451,8 milliards, soit un supplément de 47,3 milliards par rapport à l'année précédente, porté par l'augmentation des transferts en faveur du secteur public.

Dans ces conditions, il en résulterait un solde global déficitaire de 72,7 milliards en 2021, après celui de 81,5 milliards enregistrés en 2020.

2.2.3 Situation monétaire

Suivant la tendance des autres secteurs de l'économie, la situation monétaire afficherait, en 2021, une hausse de 341,8 milliards pour atteindre 1.858,0 milliards.

Les créances intérieures progresseraient de 16,9% à fin décembre 2021 pour s'établir à 1.447,5 milliards, dénotant une augmentation des créances sur les autres secteurs de 116,7 milliards, appuyée par la détérioration des créances nettes sur l'Administration

Centrale de 92,6 milliards.

Quant aux créances sur l'économie, elles seraient portées par le renforcement des ressources financières induit par la politique de bancarisation des populations et les plans d'appui post-covid-19. Elles poursuivraient leur ascension en 2021 en faveur de secteurs porteurs.

Le niveau du financement bancaire de l'économie ressortirait à 1.044,5 milliards en 2021, soit une hausse de 11,2% en variation annuelle, sous l'impulsion des financements consentis aux branches des BTP, du pétrole, des mines et du commerce. Ainsi, la liquidité globale progresserait de 22,5% pour s'établir à 1.858,0 milliards (soit 6,8% du PIB), portée par l'accroissement de la circulation fiduciaire (+287,9 milliards).

III. CADRAGE MACROECONOMIQUE ET BUDGETAIRE 2022-2024

3.1 Orientations générales du budget 2022

La poursuite de l'assainissement des finances publiques reste l'orientation principale du budget avec comme objectif la relance de l'économie et la maîtrise du déficit public et de la dette afin de créer un espace budgétaire nécessaire à la poursuite des investissements dans les infrastructures socioéconomiques à travers une mobilisation forte des ressources internes et une meilleure allocation et efficacité des dépenses.

Ainsi, le Gouvernement poursuivra les réformes déjà engagées pour accroître le rendement de la fiscalité intérieure ainsi que celui de la fiscalité de porte.

Pour la mobilisation des recettes internes, les efforts porteront sur le renforcement des capacités et l'interconnexion des régies financières, l'élargissement de la base fiscale, la réduction du champ des exonérations, la poursuite de la lutte contre l'incivisme fiscal et la fraude douanière. Une attention particulière sera accordée aux contrôles de l'administration fiscale dans tous les segments du tissu économique national, la modernisation des procédures de télé déclaration et la facturation électronique TVA.

Au niveau des dépenses, les efforts seront poursuivis pour la maîtrise des charges de fonctionnement des services publics, en vue de dégager des marges budgétaires nécessaires pour la mise en œuvre des actions clés du Programme de Renaissance Acte

III. Il s'agit notamment de consolider les acquis, de poursuivre la dotation du pays en infrastructures socio-économiques de base et de créer les conditions de développement des secteurs de production.

Pour l'année 2022, la politique budgétaire est orientée de manière spécifique sur la mise en œuvre des actions de relance et de transformation de l'économie.

Dans l'optique de contenir le rythme de progression des dépenses et une meilleure dotation des ressources budgétaires, les allocations seront basées à la fois sur les priorités du Gouvernement, et les besoins réels des Ministères et Institutions, ainsi que leurs capacités réelles d'exécution.

En outre, les mesures de rationalisation et d'amélioration de leur qualité et efficacité seront renforcées par la poursuite de la réforme sur le budget-programme et la modernisation des systèmes informatisés de suivi de l'exécution du budget et des marchés publics.

La politique de financement restera essentiellement ancrée, d'une part, sur le recours à un endettement prudent axé sur les ressources concessionnelles et, d'autre part, sur les partenariats public-privé de type BOOT.

Par ailleurs, le Gouvernement s'attachera au développement du secteur privé à travers l'amélioration du climat des affaires et le renforcement du capital humain ainsi que la réduction des coûts des facteurs de production, transport et énergie notamment.

Les actions de promotion du développement du secteur financier seront confortées avec la poursuite de l'installation de nouvelles banques ainsi que celle de l'élargissement du réseau existant.

L'année 2022 consacrera également la montée en puissance de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Finance Inclusive avec l'opérationnalisation du Fonds de Développement de l'Inclusion Financière (FDIF) et du Fonds d'appui au Financement des PME/PMI (FONAP). Dans ce domaine, la diversification économique étant le nœud de la croissance et de la création d'emplois modernes, stables et bien rémunérés, le Gouvernement entend consentir des moyens conséquents pour accompagner les stratégies et programmes dans ce secteur (mesures d'accompagnement dans les

infrastructures et ressources humaines ainsi que le soutien au développement de partenariat public-privé).

3.2 Principales hypothèses de projection

Les hypothèses retenues pour le cadrage macroéconomique et, partant, le cadrage budgétaire pour la période 2022-2024 tiennent compte des développements économiques récents internes et externes ainsi que des réformes entreprises par le Gouvernement. Ces hypothèses marquent également la volonté de l'Etat d'accroître de manière soutenue le niveau de ses ressources propres.

Au niveau international : les prévisions du FMI sont à la hausse par rapport à 2020 suite à la reprise de l'activité économique et l'accroissement des cours des matières premières, en l'occurrence le pétrole. Il est formulé les hypothèses suivantes :

- la reprise de l'activité économique mondiale en 2021 avec un taux de croissance de 6% ;
- l'inflation moyenne annuelle de la période serait de 1,9% ;
- les cours moyen du pétrole brut se situeraient en moyenne de la période à 48,82 USD par baril ;
- le cours moyen de l'uranium serait de 33,9 USD par livre ;
- le cours moyen de l'once d'or se situerait à 1.850 USD ;
- le taux de change USD/FCFA en moyenne s'établirait à 538,4.

Le tableau ci-après présente les perspectives de croissance mondiale de 2021 à 2022.

Tableau 9 : perspectives de croissance mondiale 2020-2022

Libellé	2020	2021	2022
Croissance mondiale	-3,3%	6,0%	4,4%
Pays avancés	-4,7%	5,1%	3,6%
Etats Unis	-3,5%	6,4%	3,5%
Allemagne	-4,9%	3,6%	3,4%
France	-8,2%	5,8%	4,2%
Japon	-4,8%	3,3%	2,5%
Pays Emergents	-2,2%	6,7%	5,0%
Chine	2,3%	8,4%	5,6%
Afrique Subsaharienne	-1,9%	3,4%	4,0%
Nigeria	-1,8%	2,5%	2,3%

Source : FMI, perspectives économiques mondiales, avril 2021

Au plan sous régional, il est escompté :

- la reprise des activités économiques au niveau régional (Afrique Subsaharienne) et sous régional (CEDEAO, UEMOA, ...) ;
- l'effectivité de l'ouverture des frontières terrestres avec le Nigeria ;
- la mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf).

Au niveau national, les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- la mise en œuvre performante des plans d'opérationnalisation de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI, Niger 2035) en ce qui concerne la mobilisation des ressources externes ;
- la consolidation et la capitalisation des acquis du PDES et la mise en œuvre d'un nouveau plan de développement économique et social avec le renforcement de la gouvernance ; de l'éducation et de la situation sanitaire;
- la mise en œuvre du Plan Global de Relance à la Pandémie de Corona Virus ;
- le renforcement de la stabilité sociopolitique et sécuritaire afin de promouvoir les dépenses d'investissements public et privé ;
- la construction du pipeline pour l'exportation du pétrole brut à l'horizon 2023 ;
- le renforcement du climat des affaires pour faciliter les investissements privés ;
- la poursuite des programmes d'investissements notamment dans les infrastructures routières et les autres secteurs sociaux de base ;
- la poursuite de la prospection minière et pétrolière avec l'octroi de plusieurs nouveaux permis de recherche et d'exploration ;
- la consolidation des réalisations en ce qui concerne les grands projets (I3N, MCC) et programmes (barrage de Kandadji) ;
- la réduction du déficit de l'énergie ;
- l'achèvement des travaux d'installation de la dorsale nationale à fibre optique, qui permettra d'améliorer la qualité des services de la télécommunication ;
- la construction de la cimenterie de Dangoté ;
- la gestion efficace des finances publiques à travers la mise en œuvre du programme économique et financier ainsi que l'effectivité des réformes des finances publiques.

La quantification des hypothèses du scénario central se présente comme suit :

- une pluviométrie normale et bien répartie dans le temps et l'espace avec la maîtrise des ennemis de culture, ainsi le taux de croissance de la production agricole serait en moyenne de 8,4% sur la période 2022-2024 ;
- Prix conventionnel avec la SML de l'or en dollars par Once à 1.950 en 2022 et 2.000 en moyenne sur la période ;
- Prix de cession du baril du pétrole brut de la CNPC/NP à la SORAZ à 38 dollars en 2021 et 40 dollars en moyenne sur la période 2022-2024 ;
- Niveau de production du pétrole brut : 20.000 barils/jour en 2022, 45.000 en 2023 et 105.000 en 2024 ;
- Pour l'uranium en raison du vieillissement des sites, la production enregistrerait une baisse à cause de la fermeture de l'exploitation de la COMINAK en 2021. En moyenne, cette production se situerait à 2.730 tonnes et 1.899 tonnes respectivement sur les périodes 2019-2021 et 2022-2024 ;
- Production d'or, qui se situerait à 3.376 kg en moyenne suite à la forte vente des permis d'exploitation.

Sur la base de ces hypothèses, le taux de croissance réel du PIB s'établirait à 7,1% en 2022, 9,3% en 2023 et 12,4% en 2024, soit une moyenne de 9,6% sur la période 2022-2024 contre 5,5% en 2021. Elle serait tirée principalement par le secteur secondaire qui progresserait en moyenne de 21,9% dû à l'accroissement de la production pétrolière.

3.2 Composition sectorielle du PIB

L'analyse sectorielle de la croissance fait ressortir les évolutions ci-après :

Le secteur primaire progresserait en moyenne à 6,1% sur la période, soit 6,1%, 5,9% et 6,4% respectivement en 2022, 2023 et 2024. Cette évolution est imputable aux effets conjugués d'une pluviométrie bien répartie dans l'espace et dans le temps et d'une amélioration de l'efficacité des investissements réalisés dans le cadre de l'I3N et du programme MCC. Le bon allant de ce secteur impacterait le comportement des sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche qui progresseraient respectivement de 6,4%, 5,1% et 3,6% en moyenne annuelle sur la période.

Le secteur secondaire connaîtrait un taux de croissance de 8,3% en 2022 puis 20,9% en 2023 et progresserait en 2024 pour se situer à 34,5% soit une moyenne annuelle de 21,2% sur la période. Cette performance serait liée au développement des activités extractives avec un taux de croissance moyen de 43,2% dû notamment au démarrage de la production du pétrole brut destinée à l'exportation (+92%), l'or (+11,3%) et du dynamisme de la branche construction (+12,4%).

Toutefois, l'évolution du secteur extractif serait atténuée par la production de l'uranium qui baisserait de 5,8% en moyenne annuelle suite à la fermeture de la COMINAK.

Le secteur tertiaire évoluerait de 6,4% en moyenne sur la période. Il serait porté essentiellement par le transport (+12,9%), l'administration publique (+7,6%), la communication (+7,1%) et le commerce (+6,7%). En outre, il bénéficierait des effets positifs de la relance des activités suite à la crise sanitaire de la Covid-19.

Du côté de la demande, la consommation finale progresserait à un rythme annuel moyen de 7,6% du fait essentiellement de la consommation privée qui augmenterait de 7,9% contre 7,4% pour la consommation publique. Cette progression de la consommation privée serait en lien avec l'amélioration des revenus des ménages suite au bon comportement du secteur primaire.

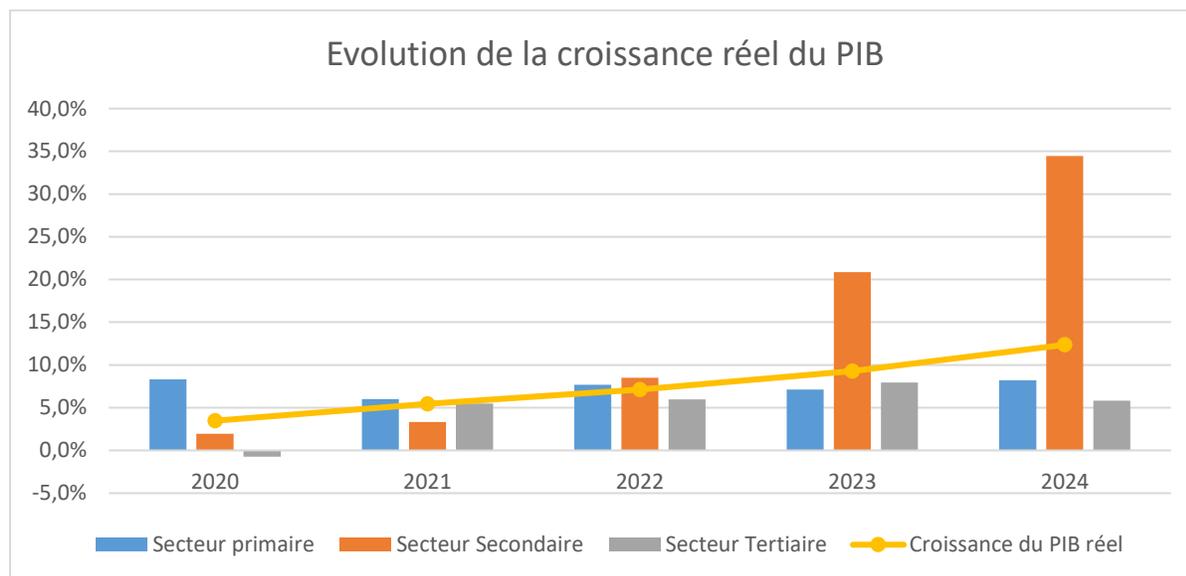
Pour ce qui est des investissements, ils connaîtraient une augmentation de 10,7% en moyenne par an sur la période. L'investissement privé s'accroîtrait de 14% en moyenne et le public de 5,9%, en lien avec la poursuite des investissements structurants. Ainsi, le taux d'investissement brut s'établirait à 34,4% du PIB en 2022, 32,6% du PIB et 30,2% du PIB respectivement en 2023 et 2024.

S'agissant des échanges extérieurs les exportations afficheraient une croissance moyenne de 30,5% sur la période en rapport avec l'exportation du Pétrole brut. L'importation augmenterait en moyenne à 7,1% sur la période.

L'inflation, mesurée par l'Indice National des Prix à la Consommation (INHPC), serait maintenue à un taux moyen de 2% par an après avoir enregistré un taux de 2,9% en 2020 et sera en dessous du seuil de 3% fixé par l'UEMOA. Cette évolution des prix résulterait de la disponibilité des céréales en lien avec la bonne tenue des campagnes

agricoles. Elle traduirait également les efforts déployés par les autorités dans le cadre de la politique de soutien aux ménages vulnérables à travers les distributions gratuites et les ventes à prix modérés.

Graphique 1 : évolution de la croissance du PIB par secteur



3.3 Finances publiques

Au niveau des finances publiques, les recettes budgétaires hors dons, hors exonérations augmenteraient de 17,1% en moyenne sur la période, reflétant l'effet de rattrapage, après la crise de la Covid-19 et l'apport substantiel lié à l'exportation du pétrole brut. Elles ressortiraient à 1.205,61 milliards en 2022, 1.386,3 milliards en 2023 et 1.705,0 milliards en 2024. Quant aux dépenses publiques hors financements extérieurs, hors exonérations, elles s'établiraient à 1.732,1 milliards en 2022, à 1.502,0 milliards en 2023 et 1.828,5 milliards en 2024.

Les recettes budgétaires proviendraient essentiellement de la fiscalité intérieure et de porte. Après la résorption des impacts de la pandémie de la Covid-19, une reprise serait observée au niveau de la mobilisation des recettes.

- les taxes sur biens et services augmenteraient en moyenne de 18,1% sur la période 2022-2024 ;
- l'impôt sur le revenu s'accroîtrait de 17,4% en moyenne sur la période ;

- les droit et taxes sur le commerce extérieur progresseraient de 16,2% en moyenne ;
- les autres recettes fiscales enregistreraient un taux de croissance de 14,6% en moyenne ;
- les recettes non fiscales progresseraient de 31% en moyenne sur la période.

Du côté des dépenses, les évolutions suivantes seraient enregistrées.

- Les salaires et traitements progresseraient de 6,1% en moyenne, pour tenir compte des nouveaux recrutements et des avancements ;
- Les dépenses d'achat des biens et services augmenteraient de 9,5% en moyenne, afin d'assurer le fonctionnement minimum des administrations ;
- Les subventions et transferts enregistreraient un taux de croissance de 13% en moyenne, en lien avec la prise en charge des pécules, des bourses et allocations scolaires et les transferts aux ménages ;
- Les intérêts progresseraient de 13,5% en moyenne ;
- Les dépenses d'équipement sur ressources propres enregistreraient un taux de croissance de 18,2% en moyenne pour le minimum d'infrastructures à consolider et à réaliser ;
- Les dépenses d'équipement sur ressources extérieures augmenteraient de 2,2% en moyenne sur la période.

Sur cette base, le solde budgétaire global, base engagements, hors dons ressortirait déficitaire sur toute la période, avec un niveau de -9,1% du PIB en 2022, -7,1% du PIB en 2023 et -6,1% du PIB en 2024. En intégrant les dons, ce solde ressortirait à -2,9% du PIB en moyenne sur la période 2022-2024, respectant le critère clé de convergence de l'UEMOA.

Pour l'année 2022, dans l'hypothèse de la reprise normale des activités avant fin décembre 2021, les recettes budgétaires augmenteraient de 20,0%, passant de 1.002,1 milliards en 2021 à 1.205,6 milliards en 2022. Cette évolution s'expliquerait, d'une part par la reprise des échanges commerciaux, qui réconforteraient les efforts de mobilisation des recettes douanières, et, d'autre part, la reprise du circuit de distribution et du

commerce, qui contribuerait à la forte augmentation des recettes des impôts indirects, notamment la Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) et les redevances minières et pétrolières.

Du côté des dépenses, le Gouvernement mettra l'accent sur l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de la dépense publique. Tenant compte des ambitions du Programme de Renaissance Acte III, l'augmentation des dépenses serait maîtrisée et orientée dans les priorités définies. Les dépenses courantes croitraient de 6,0% en 2022, tirées par les dépenses liées aux subventions et transferts (+6%) et les dépenses en capital ressortiraient en hausse de 7,3%, tirées par l'augmentation des dépenses en capital sur ressources propres (+12,9%), reflétant les ambitions du Gouvernement à accroître les infrastructures socioéconomiques, notamment la construction des classes.

Le déficit budgétaire global, dons compris, se situerait en moyenne à 2,9% sur la période 2022-2024 dans le respect de la norme communautaire de 3%. Ce déficit est soutenu par la progression des recettes totales de 17,2% atténuée par celle des dépenses totales de 8,3%. Le taux de pression fiscale se situerait à 13,2% en moyenne sur la période.

Le tableau ci-après, présente l'évolution des principales rubriques du budget de 2021 à 2022.

Tableau 10 : Evolution des principaux agrégats du budget

Libellé	2021	2022
Recettes Totales	1047,8	1267,2
Recettes fiscales	957,8	1159,2
Taxes sur commerce extérieur	266,8	353,8
Taxes sur biens et services	365,0	445,4
Impôts sur revenus et profits	216,4	245,9
Autres recettes fiscales	109,6	114,0
Recettes non fiscales	66,0	80,0
Recettes bud. ann et comptes spéciaux	24,0	28,0
	0,0	0,0
Dépenses totales	2111,4	2311,5
Dépenses courantes	863,1	952,7
Traitements et salaires	308,2	337,6
Matériels et fournitures	141,6	147,6
Subventions et transferts	284,4	318,9
Intérêts exigibles	104,5	109,4
Dette extérieure	41,6	45,5

Dettes intérieures	62,9	63,9
Dépenses comptes annexes	24,3	28,1
Dépenses en capital	1090,6	1169,7
Sur ressources budgétaires	445,6	545,7
Sur ressources extérieures	795,3	824,0
Solde global base engagement	-1063,5	-1044,5
Solde global base engagement dons inclus	-469,5	-461,0
Solde global base caisse	-1063,5	-1044,5
Financement extérieur	730,0	681,0
Prêts	334,3	286,5
Budgétaires	94,0	51,0
Projets	349,5	257,0
Amortissement exigible	-97,0	-114,0
Dons	594,0	583,0
Appui budgétaire	136,0	109,0
Dons projets	458,0	474,5
Financement intérieur	135,2	174,6
Secteur bancaire	62,1	76,7
Secteur non bancaire	73,1	97,9
GAP TOFE	0,0	0,0

Source : MF/DGOF/R/DRF

Sur la période de projection, la politique budgétaire mise en œuvre permettrait de réaliser les des critères de convergence telle qu'il en ressort dans le tableau ci-après :

Tableau 11 : évolution des critères de convergence de 2021 à 2024

Critères de convergence de la zone UEMOA	Normes	2021	2022	2023	2024
Critères de premier (1^{er}) rang:					
Ratio du solde budgétaire global avec dons (en % du PIB)	$\geq -3\%$	-4,3%	-3,9%	-2,6%	-2,3%
Taux d'inflation	$\leq 3\%$	2%	2,2%	1,9%	1,9%
Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure / PIB	$\leq 70\%$	43,2%	43,4%	41,9%	38,6%
Critères de premier (2^{ème}) rang:					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales	$\leq 35\%$	32,2%	29,1%	28,3%	24,2%
Taux de pression fiscale (= Recettes fiscales / PIB nominal)	$\geq 20\%$	11,5%	11,9%	12,1%	13,1%

Source: MF/DGOF/R/DRF

3.4 Secteur extérieur

Au niveau des échanges extérieurs, conformément aux hypothèses retenues, le déficit de balance des biens et services s'établirait à 1.409,0 milliards en 2022, 1.162,5 milliards

en 2023 et 619,2 milliards en 2024. Cette performance continue serait imputable au confort des exportations qui passeraient de 732,2 milliards en 2022 à 1.648,4 milliards en 2024, soit un taux de croissance moyen de 35,2% consécutif à l'avènement de l'exportation du pétrole brut (à partir du second semestre de l'année 2023), des produits miniers (or) et des produits agricoles (avec l'Initiative 3N et le MCA). Pour les importations, elles connaîtraient une évolution moins prononcée avec un accroissement annuel moyen de 11,9% sur la période 2022-2024, pour s'établir à 2.475,4 milliards en 2024, en lien avec les investissements rentrant dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de développement (Kandadji et des pipelines ...). Le déficit du compte du revenu primaire s'aggraverait en passant de 166,5 milliards en 2022 à 199,2 milliards en 2023 et 234 milliards en 2024. Cette détérioration serait liée à l'augmentation du débit des composantes des revenus des investissements (d'intérêt sur la dette publique et dividendes aux non-résidents). La balance des transactions courantes s'améliorerait sur la période 2022-2024. Son déficit passerait de 1.287,4 milliards en 2022, à 1.058,7 milliards en 2023 et 522,9 milliards en 2024. Cette amélioration proviendrait principalement de l'amélioration du déficit de la balance des biens et services appuyée par le confort des revenus secondaires.

Le compte de capital n'est pas en reste avec un solde allant de 408,7 milliards en 2022 à 371,8 milliards en 2024, porté par les dons projets et les autres transferts en capital destinés au secteur public.

Quant au compte financier, il demeure résilient avec les perspectives d'investissements étrangers sur toute la période en passant de 792,4 milliards en 2022, à 705,7 milliards en 2023 pour s'établir à 343,7 milliards en 2024.

Au total, le solde global de la balance de paiements resterait en amélioration continue au cours de la période 2022-2024 (-86,3milliards en 2022, +40,4 milliards en 2023 et +192,6 milliards en 2024), suite à celle de la balance courante en relation principalement avec la hausse des exportations.

3.5 Secteur monétaire

Sur la période 2022-2024, la situation monétaire serait marquée par une expansion des actifs extérieurs nets, des créances intérieures ainsi qu'une hausse de la masse

monétaire. En effet, les actifs extérieurs nets passeraient de 441,7 milliards en 2022, à 581,6 milliards en 2023 et 743,1 milliards en 2024. Cette situation serait consécutive à l'amélioration continue de la balance courante sur la période suite aux exportations du pétrole brut et la consolidation des comptes de capital et financier. Les créances intérieures s'accroîtraient en passant de 1.753,0 milliards en 2022 à 1.899,0 milliards en 2024. Cette hausse résulterait de la vigueur des créances sur le secteur privé en 2024 (+132,5 milliards), conjuguée à la détérioration des créances nettes sur l'administration centrale (+11,3 milliards), traduisant ainsi le désengagement de l'Etat vis-à-vis du secteur bancaire au profit du secteur privé. Les créances sur les autres secteurs représenteraient (par rapport au PIB) 15,7% en 2022 et 13,9% en 2023 et 2024. S'alignant sur l'évolution projetée de l'activité économique et de ses contreparties, la masse monétaire atteindrait 2012,4 milliards en 2022, 2.262,5 milliards de FCFA en 2023 et 2.642,1 milliards de FCFA en 2024. Cette progression en moyenne de la liquidité globale de 9,6% serait imputable à l'accroissement moyen simultané de la circulation fiduciaire (9,7%).

3.6 Stratégie d'endettement

Pour rappel, le Dispositif institutionnel de gestion de la dette publique au Niger reste principalement régi par le Décret N°2015-311/CAB/PM du 18 juin 2015, portant modalités de suivi de la politique d'endettement de l'Etat et de négociation des aides budgétaires. Il est organisé autour d'un Comité Interministériel et un Comité Technique, qui sont appuyés par un Secrétaire Permanent.

Le Comité Interministériel de suivi de la Politique d'Endettement de l'Etat et de Négociation des Aides Budgétaires continue de se prononcer sur toute nouvelle convention relative aux prêts ou garanties par l'Etat, afin d'assurer une analyse exhaustive de la viabilité de la dette publique.

Par ailleurs, un décret visant à centraliser la gestion de la dette au sein de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique et un arrêté ministériel l'organisant selon une structure de « front-middle-back » ont été adoptés.

Le Gouvernement poursuit la mise en œuvre d'une politique d'endettement prudente qui permet le financement des plans d'investissement tout en assurant la viabilité de la dette. Dans ce contexte, le Gouvernement continue à limiter les garanties de l'Etat et à évaluer

soigneusement l'impact de tout nouvel emprunt sur la viabilité de la dette. Les projets d'investissement seront financés en priorité avec des ressources concessionnelles.

En attendant le nouveau plan d'endettement à moyen terme, le Gouvernement reste engagé à poursuivre le respect des plafonds arrêtés par type de prêts conformément au plan d'endettement à moyen terme 2018-2021, tout en privilégiant le recours aux ressources concessionnelles.

Pour l'année 2022, en matière de gestion de la dette, le Gouvernement poursuivra, en rapport avec les partenaires techniques et financiers multilatéraux et bilatéraux, la mise en œuvre des mesures d'allègement (moratoires et annulations) dans le cadre de la crise de la COVID-19.

Tous ces efforts pris en compte, la dette rapportée au PIB passerait de 43,40% en 2022 à 41,86% en 2023 pour se situer à 38,62% en 2024.

3.7 Détermination des enveloppes sectorielles

La détermination des enveloppes sectorielles tient compte des priorités du Gouvernement, des réalisations antérieures, des enseignements tirés de la mise en œuvre des réformes de gestion des finances publiques ainsi que des informations disponibles.

3.7.1 Projection des ressources du budget général de l'Etat

Les ressources budgétaires sont projetées à 2.900,74 milliards de FCFA en 2022 contre 2.644,54 milliards de FCFA en 2021, soit une augmentation de 9,7%, imputable à celle des ressources internes. Les ressources budgétaires connaîtraient une croissance moyenne de 8,4% sur la période 2022-2024 et s'établiraient à 3.367,94 milliards en 2024. Les détails des projections des ressources sont indiqués dans le tableau suivant.

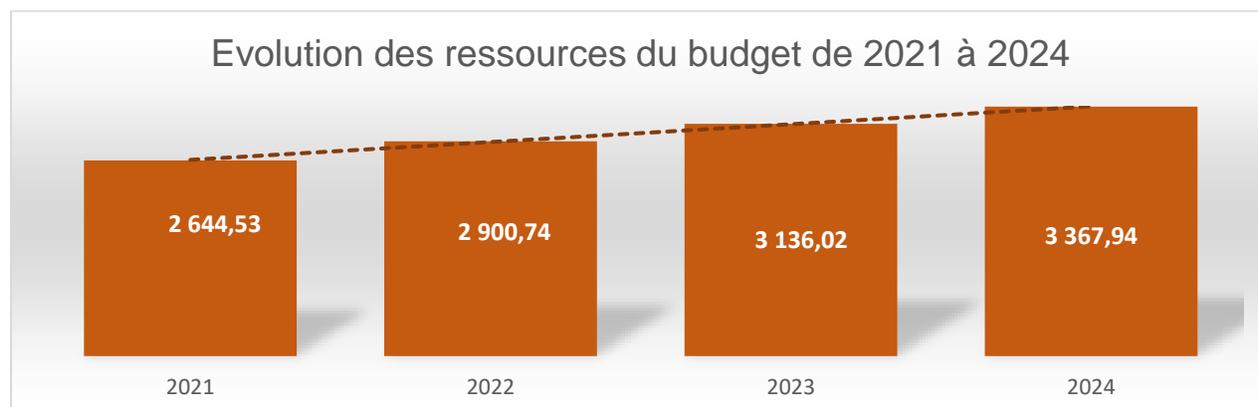
Tableau 12 : Évolution des prévisions des ressources du budget général de l'État sur la période 2021-2024 (en milliards de F CFA)

Libellé	2021	2022	2023	2024
Ressources externes				
Dons projets	458,00	474,50	481,60	488,80
Aides budgétaires	150,96	132,92	132,92	132,92
Emprunts programmes	94,49	99,49	99,49	99,49
Tirages sur emprunts projets	337,33	349,50	354,70	360,00
Total ressources externes	1040,78	1056,41	1068,71	1081,21
Emprunts obligataires	298,64	301,72	262,39	257,63
Ressources internes				
Ventes de produits et services	5,76	5,08	5,45	5,85
Recettes fiscales	1251,10	1495,73	1743,86	1924,10
Recettes non fiscales	20,77	25,81	33,42	75,63
Recettes exceptionnelles	27,48	15,99	22,19	23,53
Total ressources internes	1305,11	1542,61	1804,92	2029,10
TOTAL RESSOURCES	2 644,53	2 900,74	3 136,02	3 367,94

Source : MF/DGB

Le graphique ci-après présente les ressources budgétaires de 2021 à 2024.

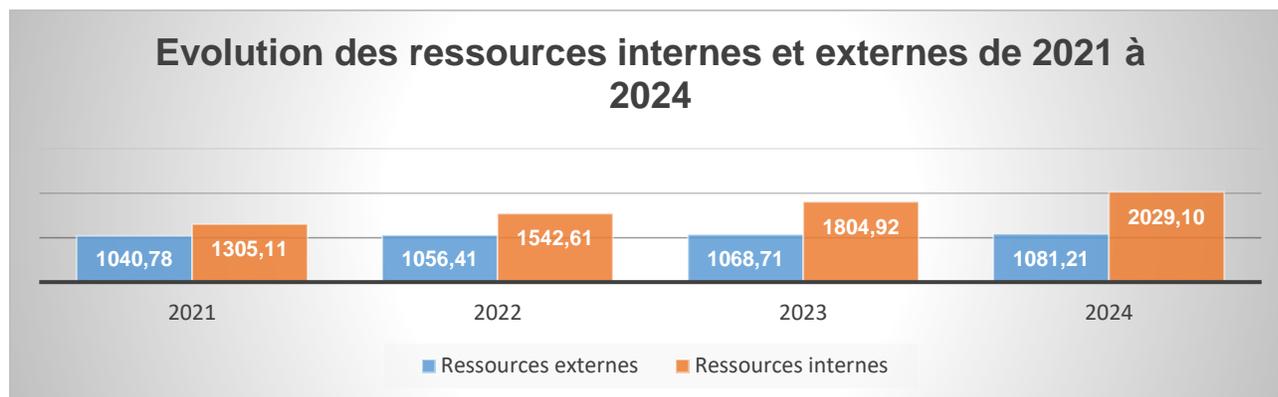
Graphique2 : Evolution des ressources du budget de 2021 à 2024



Les ressources du budget général de l'État sont constituées des ressources internes et des ressources extérieures.

Le graphique ci-après indique l'évolution des prévisions des ressources sur la période 2021-2024.

Graphique 3 : Evolution des ressources internes et externes de 2021 à 2024 (en milliards de FCFA)



Les ressources intérieures sont constituées des recettes fiscales, des recettes non fiscales et des recettes exceptionnelles, projetées hors exonérations à 1.205,61 milliards en 2022, 1.460,92 milliards en 2023 et 1.672,10 milliards en 2024. En prenant en compte les exonérations, les estimations des ressources internes s'établiraient à 1.542,61 milliards en 2022, 1.804,92 milliards en 2023 et 2.029,10 milliards en 2024.

Le détail des recettes internes hors exonérations est présenté ainsi qu'il suit :

Tableau 13 : détail des rubriques des recettes internes (en milliards de FCFA) de 2021 à 2024

Ressources internes	2021	2022	2023	2024
Ventes de produits et services	5,76	5,08	5,45	5,85
701-Ventes de produits	0,04	0,06	0,07	0,08
702-Ventes de prestations de services	5,72	5,02	5,38	5,77
Recettes fiscales	1 251,10	1 495,73	1 743,86	1 924,10
711-Impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital	148,91	147,13	190,74	207,65
712-Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	66,00	80,36	104,68	114,06
713-Impôts sur le patrimoine	24,88	30,23	36,03	38,61
714-Autres impôts directs	3,00	3,34	4,35	4,74
715-Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	416,00	477,10	569,95	657,56

716-Droits de timbre et d'enregistrement	31,00	70,49	71,97	73,21
717-Droits et taxes à l'importation	450,64	558,41	629,12	681,43
718-Droits et taxes à l'exportation	52,25	64,00	67,10	72,96
719-Autres recettes fiscales	58,42	64,67	69,93	73,90
Recettes non fiscales	20,77	25,81	33,42	75,63
721-Revenus de l'entreprise et du domaine	10,64	12,61	20,28	61,82
722-Droits et frais administratifs	5,95	7,65	7,03	7,28
723-Amendes et condamnations pécuniaires	3,88	5,09	5,62	6,01
729-Autres recettes non fiscales	0,30	0,46	0,48	0,52
Recettes exceptionnelles	27,48	15,99	22,19	23,53
759-Autres recettes exceptionnelles	27,30	15,76	21,95	23,18
772-Intérêts sur les dépôts à termes	0,19	0,23	0,24	0,35
Total ressources internes	1 305,11	1 542,61	1 804,92	2 029,10

Source : MF/DGB

Les recettes fiscales sont projetées à 1.495,73 milliards de FCFA en 2022 contre 1.251,10 milliards de FCFA en 2021, représentant un accroissement de 19,55% ou 244,64 milliards. Sur la période 2022-2024, elles progresseraient de 15,49% en moyenne.

L'accroissement des recettes fiscales traduit l'effet de la reprise après la résorption de l'impact de la COVID-19 et les mesures de relance des activités économiques.

Les impôts sur biens et services connaîtraient une hausse de 14,69% en 2022, 19,46% en 2023 et 15,37% en 2024. Cette évolution traduirait la performance de la fiscalité de porte avec la reprise du circuit de commerce et de production.

Les impôts sur les revenus enregistreraient une croissance moyenne de 14,93% sur la période de projection. Cette performance proviendrait de la bonne tenue des Impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital, de l'impôt sur les salaires versés et des autres rémunérations, imprimée par le dynamisme de l'activité économique.

Les recettes non fiscales (y compris exceptionnelles) progresseraient au rythme annuel moyen de 29,67% sur la période 2022-2024.

Le taux de pression fiscale (recettes fiscales/PIB courant) s'établirait à 12,3% en 2022, à 13,4% en 2023 et 13,1% en 2024. Il restera en deçà de la norme communautaire de l'UEMOA minimale de 20% à l'horizon de convergence.

Les ressources extérieures sont constituées des appuis budgétaires et des aides projets.

Les appuis budgétaires, composés des aides budgétaires et des emprunts- programme, sont projetés sur la base des informations disponibles sur les intentions des partenaires. Ainsi, les prévisions retenues sont de 232,41 milliards de FCFA en 2022.

Les aides projets sont constituées des dons projets et des emprunts-projets. Les dons projets sont projetés à 474,50 milliards de FCFA en 2022 et ressortiraient en moyenne à 481,53 milliards de FCFA entre 2022 et 2024.

Le tableau qui suit présente l'évolution des ressources extérieures selon leur nature.

Tableau 14 : Les projections des ressources extérieures 2022-2024 (en milliards de FCFA)

Libellé	2021	2022	2023	2024
Appuis budgétaires	245,45	232,41	232,41	232,41
Aides budgétaires	150,96	132,92	132,92	132,92
Emprunts programmes	94,49	99,49	99,49	99,49
Aides projets	795,33	824,00	836,30	848,80
Dons projets	458,00	474,50	481,60	488,80
Tirages sur emprunts projets	337,33	349,50	354,70	360,00
TOTAL	1 040,78	1 056,41	1 068,71	1 081,21

Source : MF/DGB

3.7.2 Projection des dépenses

En ce qui concerne les dépenses, le tableau qui suit présente les prévisions des budgets plafonds 2022-2024 en francs CFA.

Tableau 15 : Prévisions des dépenses budgétaires entre 2022et 2024 en FCFA

Catégorie	2021	2022	2023	2024
Dettes publiques	371,02	414,26	470,43	490,31
Personnel	317,94	337,60	357,80	379,30
Biens et services	150,44	159,98	164,37	179,37
Subventions et transferts	324,88	351,28	377,20	434,34
Investissements	1 480,26	1 637,61	1 766,21	1 884,63
<i>Ressources Propres</i>	<i>381,94</i>	<i>476,61</i>	<i>585,91</i>	<i>678,83</i>
<i>Financement Extérieur</i>	<i>795,31</i>	<i>824,00</i>	<i>836,30</i>	<i>848,80</i>
<i>Exonérations</i>	<i>303,00</i>	<i>337,00</i>	<i>344,00</i>	<i>357,00</i>
TOTAL	2 644,54	2 900,74	3 136,02	3 367,94

Source : MF/DGB

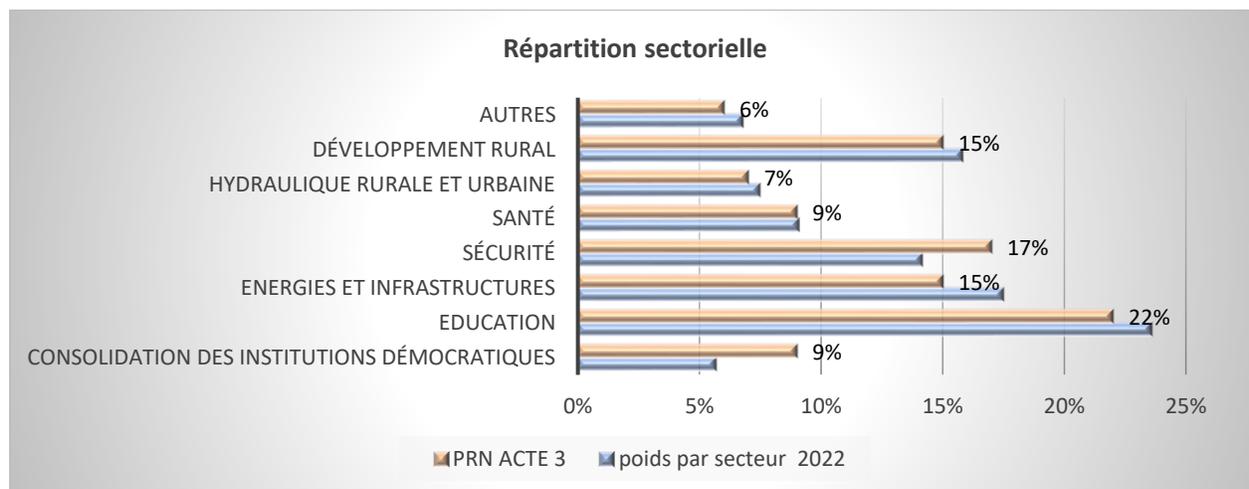
Ainsi, les dépenses du budget général s'établiraient à 2.900,74 milliards de FCFA en 2022 contre 2.644,54 milliards de FCFA en 2021, soit une hausse de 9,69% principalement imputable à l'importance des dépenses au titre de la dette publique et des investissements sur ressources propres.

Sur la période, les dépenses totales maintiendraient leur dynamisme en passant de 2.900,74 milliards en 2022 à 3.367,94 milliards de FCFA en 2024.

La ventilation des crédits budgétaires entre les différents secteurs est faite sur la base des ressources totales hors exonérations nettes des charges communes.

Le graphique ci-après donne la répartition des dépenses sectorielles sur ressources propres en 2022 :

Graphique 4 : répartition des dépenses sectorielles en 2022 (hors charges communes)



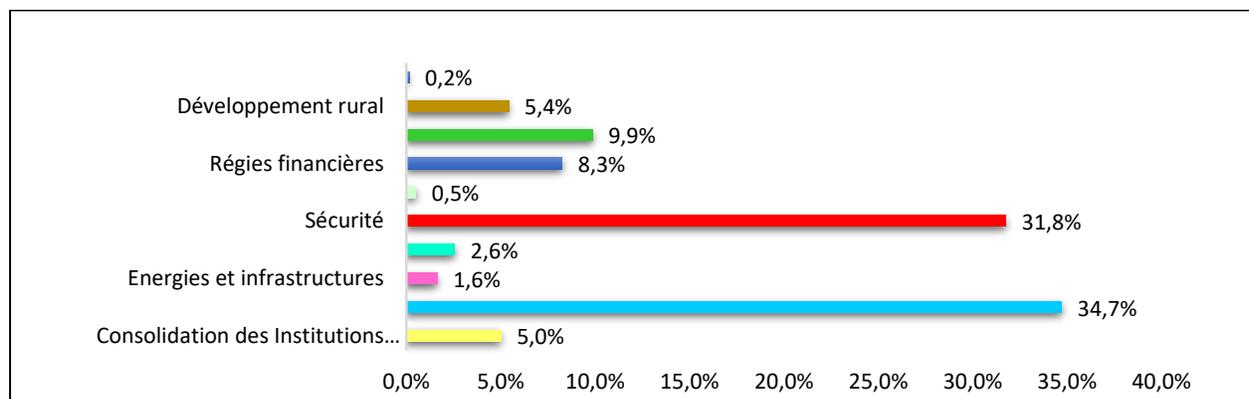
Source : MF/DGB

Par catégorie de dépenses, la répartition des ressources est la suivante :

Service de la dette : le service de la dette progresserait en moyenne de 9,81% sur la période 2022 et 2024.

Traitements et salaires : ils connaîtraient une croissance annuelle moyenne de 6%, en passant de 337,60 milliards en 2022 à 379,30 milliards en 2024. Le Gouvernement poursuivra la politique de rationalisation des effectifs de la Fonction Publique. Le ratio masse salariale en pourcentage des recettes fiscales se situerait à 20,93% en moyenne par an sous les effets conjugués de l'augmentation des recettes fiscales et de la maîtrise des dépenses.

Graphique 5 : répartition de la masse salariale 2022 par secteur



Source : MF/DGB

Achats de biens et services : ils évolueraient au rythme annuel moyen de 6,07% pour s'établir à 179,37 milliards en 2024. Cette progression serait due essentiellement à la dotation des administrations de moyens nécessaires à leur fonctionnement optimal.

Subventions et transferts : ils enregistreraient une hausse de 10,22% en moyenne par an, se situant à 434,34 milliards en 2024 et tiendraient compte en particulier du niveau des pécules des enseignants contractuels et agents de santé, ainsi que des bourses.

Investissements : ils sont prévus pour 1.637,61 milliards en 2022 et passeraient à 1.766,21 et 1.884,63 milliards de FCFA respectivement en 2023 et 2024, soit une hausse annuelle moyenne de 8,40%. Les dépenses en capital financées sur ressources internes, hors exonérations, attendraient 476,61 milliards en 2022. Elles s'établiraient par la suite à 585,91 milliards de FCFA en 2023 et devraient progresser pour se situer à 678,83 milliards de FCFA en 2024, soit une progression moyenne par an de 21,19% entre 2022 et 2024. Quant aux dépenses en capital financées sur ressources extérieures, elles passeraient de 824,00 milliards en 2022 à 836,30 milliards en 2023 pour s'établir à 848,80 milliards en 2024, soit une moyenne annuelle de 836,37 milliards de FCFA.

3.8 Objectifs en matière de finances publiques

En matière de finances publiques, en attendant les nouvelles orientations du Gouvernement et les différents documents de référence, les objectifs resteront les mêmes pour la période et peuvent se résumer comme suit :

- consolider les finances publiques de manière à faire face aux dépenses nécessaires à la reprise des activités économiques après la pandémie de la COVID-19 ;
- poursuivre l'amélioration de la mobilisation des recettes internes et externes, de manière à créer un espace budgétaire supplémentaire nécessaire pour la réalisation des projets d'infrastructures publiques ;
- accroître l'efficacité et la qualité de la dépense publique.

Pour atteindre ces objectifs, l'accent sera mis sur les réformes suivantes :

En matière de recettes :

- l'élargissement de l'assiette fiscale à travers la recherche des niches fiscales ;

- la mise en œuvre des mesures de rationalisation et de simplification de la législation fiscale;
- la poursuite de l'amélioration de manière durable du fonctionnement et du rendement des impôts notamment de la TVA, à travers l'opérationnalisation effective du système de facturation de la TVA ;
- la mise en œuvre des mesures de rationalisation des exonérations ;
- la maîtrise de l'érosion des recettes fiscales sur les produits pétroliers ;
- la création d'un environnement propice aux affaires et au civisme fiscal ;
- une meilleure gestion du portefeuille de l'Etat et une amélioration du recouvrement des recettes domaniales.

En matière de dépenses:

- le renforcement des capacités de conduite et d'évaluation des études de faisabilité techniques, économiques et financières des projets d'investissement ;
- l'amélioration progressive des procédures de sélection, de budgétisation et de suivi de l'exécution des crédits d'investissement ;
- l'amélioration de la gestion des dépenses et la transparence des finances publiques ;
- le renforcement de la gestion de la dette publique ;
- l'accélération de la production et de l'audit des comptes annuels de l'État ;
- le renforcement et le suivi de la gestion de la trésorerie;
- le renforcement du contrôle interne et externe des dépenses publiques.

3.9 Situation financière des organismes publics

3.9.1 Au niveau des Collectivités territoriales

Sur la base des données disponibles, les prévisions de recettes des collectivités ressortent en moyenne à 78,45 milliards entre 2017 et 2019. Quant aux dépenses, elles s'élèveraient en moyenne à 79,36 milliards sur la même période, en passant de 38,82 milliards en 2017 à 83,73 milliards en 2019. Elles se composent en moyenne des dépenses de fonctionnement (30,55%) et des dépenses d'investissement (69,45%).

De 2017 à 2018, la situation des collectivités territoriales dégage de légers déficits avec une stabilisation en 2019.

Le détail de la situation est présenté dans le tableau qui suit :

Tableau 16 : Situation financière des collectivités de 2017 à 2019

	2017		2018		2019	
	RESSOURCES					
	Prévision	Recouvrement	Prévision	Recouvrement	Prévision	Recouvrement
Ressources de fonctionnement	16,34	3,96	16,92	5,27	25,91	10,04
Ressources d'investissement	21,21	4,51	97,14	4,38	57,81	8,08
Total des Ressources (a)	37,55	8,47	114,06	9,64	83,73	18,11
	EMPLOIS					
	Prévision	Paiement	Prévision	Paiement	Prévision	Paiement
	Dépenses de fonctionnement	17,60	5,25	17,74	5,81	25,91
Dépenses d'investissement	21,21	3,79	97,79	4,71	57,81	9,43
Total des Dépenses (B)	38,82	9,04	115,53	10,52	83,73	17,10
Solde (c) = (a) - (b)	-1,27	-0,57	-1,46	-0,87	0,00	1,01

Source : MI/SP/D/ACR

3.9.2 Au niveau des Etablissements Publics de l'Etat

Les données disponibles sur la situation financière des établissements publics sont celles se rapportant à la période 2017-2020.

Les ressources totales des établissements et entreprises publics de l'État ont augmenté entre 2017 et 2020. Elles sont passées de 179,69 milliards en 2017 à 436,09 milliards en 2020. Cette augmentation est due essentiellement aux effets des mesures de contrôle et de rationalisation de la gestion de ces établissements et entreprises publics.

Les dépenses totales se sont inscrites dans la même tendance, en passant de 99,16 milliards en 2017 à 196,96 milliards en 2020.

Ces dépenses sont constituées des dépenses de fonctionnement représentant en moyenne 398 milliards et des dépenses d'investissements pour 10,06 milliards en moyenne sur la période.

Le tableau qui suit présente l'évolution de la situation financière des EPA sur la période 2016-2021.

Tableau 17 : Évolution de la situation financière des EPA sur la période 2017-2020 (en milliards de FCFA)

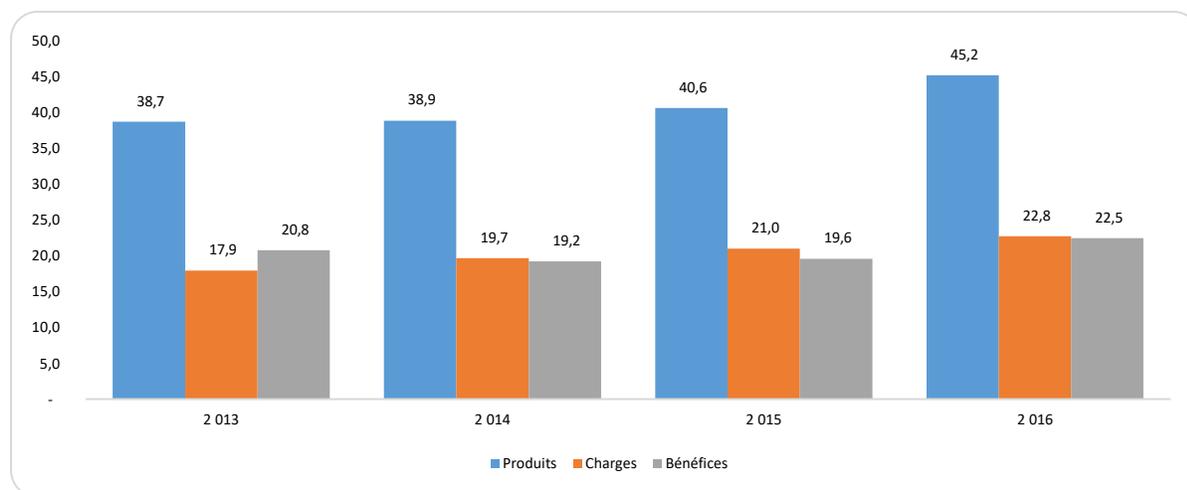
VOLET RECETTES				
ANNEES	2017	2018	2019	2020
RECETTES PROPRES	62 621 407 730	57 517 540 046	137 123 738 370	129 113 967 620
SUBVENTION ETAT	30 811 123 470	57 794 311 047	65 513 891 257	97 094 972 553
AUTRES	86 257 237 695	118 198 758 108	212 592 561 262	209 881 877 631
TOTAUX	179 689 768 895	233 510 609 201	415 230 190 889	436 090 817 804
VOLET DEPENSES				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	59 688 195 700	87 831 397 244	147 064 379 906	143 993 050 454
SUR RECETTES PROPRES	11 581 390 594	4 488 173 303	9 744 818 158	3 474 931 071
SUR SUBVENTION D'ETAT	3 194 661 757	4 457 913 804	2 219 562 637	8 199 813 209
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 794 691 369	9 302 462 947	33 199 927 567	18 743 179 074
DONT PARTENAIRES	19 905 440 996	4 080 155 691	1 780 633 137	22 553 000 000
TOTAUX	99 164 380 416	110 160 102 989	194 009 321 405	196 963 973 808

Source: MF/DGOF/R

3.9.3 Concernant les Organismes de protection sociale

Il ressort des données disponibles que les produits et les charges de la CNSS connaîtraient sur la période 2018-2020, une tendance haussière en lien avec l'évolution des employeurs affiliés à l'organisme. Les produits ressortiraient à 45,2 milliards de FCFA en 2016 contre 38,7 milliards de FCFA en 2013, soit une hausse de 16,8%.

Graphique 6 : produits et charges de la CNSS de 2013 à 2016



Source: MF/DGOF/R

IV. ANALYSE DES RISQUES BUDGETAIRES

Les perspectives macroéconomique et budgétaire du Niger restent favorables pour la période 2022-2024. La croissance économique se consolidera grâce à l'apport des nouveaux investissements et de l'exportation du pétrole brut. Toutefois, certains facteurs d'incertitudes liées aux impacts du contexte actuel peuvent impacter les équilibres macroéconomiques.

Ces facteurs d'incertitude sont liés à la situation économique internationale marquée par la pandémie de la COVID-19 qui demeure une préoccupation majeure pour les économies. En effet, cette crise a engendré des répercussions négatives sur les activités économiques, les cours des matières premières, les taux de change et les marchés financiers. La prise en compte de la durée et de l'ampleur de la pandémie, des mesures de politiques sanitaire et économique de même que celles relatives au cadre macrobudgétaire sont essentielles dans la formulation des hypothèses de prévision pour l'année 2022.

Au plan interne, la durée de la crise ainsi que le degré des contaminations pourraient être des facteurs déterminants dans la reprise de l'activité économique en 2022. Les mesures de politiques sanitaires de l'Etat à travers la protection des populations, le respect des gestes barrières et la vaccination pourraient constituer des mesures de mitigation. Par ailleurs la poursuite de la mise en œuvre des actions de l'Etat pour accompagner les entreprises et les populations vulnérables face à la crise devrait être également un facteur de relance de l'économie nationale pour la réalisation des projections de 2022. De manière spécifique, la mise en œuvre du plan global de réponse à la pandémie de la Covid-19 permettra de limiter ces conséquences sanitaires, économiques et sociales au Niger.

Par ailleurs, la persistance et l'aggravation des attaques terroristes sur le territoire national est de nature à ralentir les activités économiques avec des conséquences sociales dramatiques. Pour y remédier, la montée en puissance de nos forces de défense et de sécurité. L'Etat poursuivra ses efforts en coordination avec les autres parties prenantes au niveau régional et international (Forces G5 sahel, Barkhane, force mixte onusienne).

Une autre incertitude est le choc climatique. En effet, le Niger est un pays vulnérable au changement climatique lié à son enclavement et la dépendance de l'agriculture vivrière. De ce fait, un choc pluviométrique entraînerait une baisse de cadence de l'économie nationale via le repli de la production agricole.

Au plan externe, le ralentissement de l'économie mondiale liée à la pandémie pourrait avoir un impact sur l'activité économique nationale. En effet, les facteurs externes portent sur la durée de la crise sanitaire et la réaction des marchés (matières premières, financiers, etc.) qui peut avoir un impact négatif sur la demande mondiale avec pour conséquence la baisse des cours des matières premières.

CONCLUSION

En dépit d'un environnement économique difficile, des progrès sont enregistrés dans la consolidation des finances publiques. Le déficit budgétaire estimé à 5,3% en 2020, se situerait à 4,5% en 2021 et 4,2% en 2022 et 2,9% en moyenne sur la période 2022-2024.

Les perspectives sont favorables sur la base de l'hypothèse d'une bonne campagne agricole, la consolidation et la poursuite des investissements dans les secteurs porteurs de croissance, avec le soutien accru des partenaires technique et financier. Ces perspectives seront confortées par la mise en œuvre du projet d'exportation du pétrole brut et du regain de dynamisme dans le secteur minier (uranium et or).

La croissance économique, affectée par la pandémie de la COVID-19 en 2020, retrouverait progressivement son dynamisme au cours de l'année 2021 pour se situer à 6,9%. Elle s'établirait à 6,3% en 2022. L'inflation sera maîtrisée pour se situer à un taux de 2,1% en dessous de la norme communautaire de 3%.

Outre les impacts négatifs de cette pandémie, l'économie nigérienne est confrontée aux chocs exogènes, notamment les aléas climatiques, les menaces sécuritaires et la baisse des cours des matières premières. Sur les cinq (05) dernières années, le taux de croissance économique est ressorti à 5,5% en moyenne par an.

Les résultats macroéconomiques enregistrés au cours de la période 2018-2020 indiquent des performances appréciables obtenues par le Niger dans plusieurs secteurs de l'économie, en dépit des effets négatifs de la COVID-19 sur certaines activités.

En dépit des efforts du Gouvernement visant à poursuivre la mise en œuvre des réformes au niveau des régies financières et à assurer une meilleure maîtrise des dépenses publiques, les finances publiques ont souffert de la faible mobilisation des recettes fiscales (6,4% en moyenne par an) alors que les dépenses publiques n'ont cessé de croître (11,2% en moyenne par an), en rapport avec la forte pression de la demande sociale et les menaces sécuritaires.

L'année 2021, le gouvernement indiquent la poursuite de la mise en œuvre des politiques publiques structurantes à travers l'opérationnalisation des différents plans et programmes économiques malgré l'incertitude liée à la maladie de coronavirus. Ainsi, il est attendu

une accélération de la croissance avec un taux de 5,5% après 3,5% en 2020. De même, le déficit budgétaire en pourcentage du PIB de 4,3% contre 5,2% en 2020.

En ce qui concerne les perspectives 2022-2024 servant de base pour le cadrage macroéconomique et budgétaire de la loi de finances 2022, elles ont été élaborées en poursuivant un objectif de croissance économique soutenue avec le redressement de l'activité dans tous les secteurs et une réduction des déficits publics, en lien avec la poursuite de la mise en œuvre des réformes dans le domaine des finances publiques. Ainsi, le taux de croissance serait de 7,1% en 2022 ; il s'établirait à 12,6% en 2023 et se situerait à 7,1% en 2024. Quant aux finances publiques, elles seraient marquées par un taux de pression fiscale et un solde global en amélioration.

Cependant, des risques pèsent sur les hypothèses ayant permis de bâtir ce cadrage. En effet, l'environnement international s'inscrit dans un contexte marqué par une aide publique au développement limitée et la rareté des ressources concessionnelles nécessaires au financement des investissements publics ainsi que le niveau toujours faible des prix des principales matières de base au niveau national et régional. En outre, on dénote la persistance des menaces sécuritaires et de cette pandémie actuelle du Coronavirus.

Aussi, pour poursuivre et renforcer les conditions d'une bonne gestion macroéconomique, il importe de prendre les dispositions suivantes :

- la poursuite des efforts pour le renforcement de la sécurité propice aux développements des activités ;
- l'accélération de la mise en œuvre de l'Initiative 3N afin de réduire la dépendance de l'agriculture vis-à-vis des conditions climatiques ;
- la poursuite des efforts pour l'amélioration du climat des affaires ;
- la poursuite des efforts de recouvrement des recettes par la rationalisation des exonérations et une meilleure administration de la TVA ; - le respect des calendriers d'exécution des grands projets (pipeline, Kandadji,...) ;

- la poursuite de la maîtrise des dépenses courantes, notamment l'évolution de la masse salariale ;

- la poursuite des efforts visant à contenir l'évolution de la pandémie de COVID- 19 et à en atténuer l'impact économique et social.

ANNEXES

Annexe 1: ENVELOPPES PLAFONDS 2021- 2022-2023 - 2024

HORS DETTE PUBLIQUE, EXONERATIONS, FONDS COMMUN ET PROJETS SUR FINANCEMENTS EXTERIEURS (en francs CFA)

Section	Catégorie dépense	Intitulé catégorie dépense	LFI 2021	PREV 2022	PREV 2023	PREV 2024
01	4		20 097 267 525	20 060 614 082	22 482 481 884	25 206 296 841
Total 01 ASSEMBLEE NATIONALE			20 097 267 525	20 060 614 082	22 482 481 884	25 206 296 841
02	2	CHARGES DE PERSONNEL	302 740 048	321 463 228	340 697 699	361 170 031
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	182 510 827	192 855 876	204 876 702	217 550 835
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	228 940 151	228 522 609	256 111 573	287 140 199
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	4 453 268	5 026 443	6 467 760	7 364 041
Total 02 CONSEIL SUPERIEUR DE LA COMMUNICATION			718 644 294	747 868 156	808 153 734	873 225 107
03	2	CHARGES DE PERSONNEL	1 444 552 023	1 533 891 403	1 625 670 450	1 723 356 070
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	1 849 713 292	1 954 558 435	2 076 387 281	2 204 837 259
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	5 799 318 770	5 788 741 959	6 487 602 308	7 273 593 299
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	995 904 929	1 124 086 649	1 446 415 109	1 646 854 654
Total 03 CABINET DU PREMIER MINISTRE			10 089 489 014	10 401 278 446	11 636 075 149	12 848 641 282
05	2	CHARGES DE PERSONNEL	5 057 860 490	5 370 667 584	5 692 016 770	6 034 046 845
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	16 403 182 399	17 332 944 875	18 413 318 132	19 552 407 328

	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	3 567 220 864	3 560 714 958	3 990 591 176	4 474 062 351
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	30 552 727 724	34 485 132 377	44 373 640 216	50 522 796 281
Total 05 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE			55 580 991 477	60 749 459 795	72 469 566 295	80 583 312 805
06	2	CHARGES DE PERSONNEL	4 763 363 398	5 057 957 103	5 360 595 532	5 682 710 691
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	392 708 529	414 967 969	440 833 181	468 104 111
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	48 354 664 579	48 266 475 229	54 093 566 155	60 647 151 534
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	1 832 499 119	2 068 357 865	2 661 453 253	3 030 268 869
Total 06 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE			55 343 235 625	55 807 758 167	62 556 448 122	69 828 235 206
07	2	CHARGES DE PERSONNEL	342 022 285	363 174 904	384 905 156	408 033 890
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	297 785 559	314 664 591	334 277 831	354 957 008
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	20 661 203	20 623 521	23 113 347	25 913 593
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	87 634 808	98 914 178	127 277 521	144 915 230
Total 07 COUR CONSTITUTIONNELLE			748 103 855	797 377 194	869 573 855	933 819 721
08	2	CHARGES DE PERSONNEL	733 564 654	778 932 498	825 539 242	875 145 428
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	151 816 277	160 421 502	170 420 674	180 963 280
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES	159 804 612	159 513 160	178 770 785	200 429 361

		TRANSFERTS COURANTS				
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	605 532 040	683 469 337	879 452 111	1 001 323 750
Total 08 MINISTERE DE LA POSTE ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION			1 650 717 583	1 782 336 497	2 054 182 812	2 257 861 819
09	2	CHARGES DE PERSONNEL	737 627 222	783 246 319	830 111 176	879 992 088
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	359 124 810	379 480 663	403 133 929	428 072 699
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	551 089 085	550 084 007	616 494 275	691 184 264
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	728 402 094	822 153 847	1 057 903 986	1 204 504 912
Total 09 MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS			2 376 243 211	2 534 964 837	2 907 643 366	3 203 753 962
10	2	CHARGES DE PERSONNEL	132 248 837	140 427 863	148 830 241	157 773 367
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	194 513 160	205 538 523	218 349 867	231 857 480
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	7 098 150	7 085 204	7 940 583	8 902 607
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	47 238 526	53 318 540	68 607 470	78 114 872
Total 10 COMMISSION NATIONALE DES DROITS HUMAINS			381 098 673	406 370 130	443 728 162	476 648 326
11	2	CHARGES DE PERSONNEL	3 585 431 340	3 807 174 973	4 034 973 949	4 277 433 256
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	1 868 885 285	1 974 817 132	2 097 908 715	2 227 690 058

	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	7 830 600 624	7 816 319 156	8 759 963 833	9 821 257 717
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	1 100 687 144	1 242 355 256	1 598 596 883	1 820 125 288
Total 11 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE			14 385 604 393	14 840 666 517	16 491 443 381	18 146 506 318
12	2	CHARGES DE PERSONNEL	8 184 164 526	8 690 320 188	9 210 297 877	9 763 739 477
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	7 233 704 370	7 643 724 006	8 120 162 088	8 622 493 544
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	1 534 767 075	1 531 967 963	1 716 918 627	1 924 928 074
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	628 050 002	708 885 559	912 156 357	1 038 560 046
Total 12 MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION			17 580 685 973	18 574 897 716	19 959 534 949	21 349 721 140
13	2	CHARGES DE PERSONNEL	514 393 805	546 206 867	578 888 676	613 673 770
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	518 573 790	547 967 504	582 122 660	618 134 075
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	3 497 782 441	3 491 403 177	3 912 911 557	4 386 971 631
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	448 808 747	506 574 378	651 833 055	742 161 980
Total 13 MINISTERE DU PLAN			4 979 558 783	5 092 151 927	5 725 755 949	6 360 941 455
15	2	CHARGES DE PERSONNEL	57 796 657 421	61 371 134 120	65 043 222 121	68 951 632 618
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	23 547 861 750	24 882 597 760	26 433 545 588	28 068 784 059

	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	3 848 607 809	3 841 588 709	4 305 374 113	4 826 982 113
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	27 066 551 327	65 550 254 430	84 310 447 870	119 757 963 056
Total 15 MINISTERE DE LA DEFENSE			112 259 678 307	155 645 575 020	180 092 589 692	221 605 361 845
16	2	CHARGES DE PERSONNEL	817 310 732	867 857 914	919 785 431	975 054 819
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	325 438 094	343 884 522	365 319 059	387 918 516
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	2 432 991	2 428 554	2 721 747	3 051 494
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	6 565 693	7 410 755	9 535 767	10 857 203
Total 16 CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL			1 151 747 510	1 221 581 746	1 297 362 005	1 376 882 032
17	2	CHARGES DE PERSONNEL	6 968 121 847	7 399 070 457	7 841 787 350	8 312 995 925
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	2 130 907 036	2 251 690 757	2 392 040 045	2 540 017 012
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	806 355 792	804 885 158	902 056 932	1 011 343 628
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	3 114 943 188	3 515 863 760	4 524 027 104	5 150 952 201
Total 17 MINISTERE DE LA JUSTICE			13 020 327 863	13 971 510 132	15 659 911 431	17 015 308 766
18	2	CHARGES DE PERSONNEL	164 126 685	174 277 220	184 704 945	195 803 761
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	90 576 523	95 710 567	101 676 266	107 966 188
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	11 002 213	10 982 147	12 307 994	13 799 142

	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	66 087 715	74 593 785	95 983 328	109 284 388
Total 18 CABINET DU MEDiateUR DE LA REPUBLICQUE			331 793 136	355 563 719	394 672 533	426 853 479
20	2	CHARGES DE PERSONNEL	134 187 871	142 486 818	151 012 392	160 086 642
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	171 555 012	181 279 065	192 578 302	204 491 628
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	3 000 000	2 994 529	3 356 051	3 762 645
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	110 635 754	124 875 548	160 683 235	182 950 200
Total 20 COUR DE CASSATION			419 378 637	451 635 960	507 629 980	551 291 115
21	2	CHARGES DE PERSONNEL	59 896 174	63 600 497	67 405 977	71 456 364
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	170 065 284	179 704 896	190 906 015	202 715 889
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	16 545 451	16 515 275	18 509 123	20 751 555
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	133 948 802	151 189 190	194 542 235	221 501 271
Total 21 CONSEIL D'ETAT			380 455 711	411 009 859	471 363 350	516 425 079
22	2	CHARGES DE PERSONNEL	287 634 998	305 423 996	323 698 773	343 149 649
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	336 389 888	355 457 084	377 612 946	400 972 930
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	54 694 310	54 594 558	61 185 623	68 598 431
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	135 144 898	152 539 234	196 279 400	223 479 167
Total 22 COUR DES COMPTES			813 864 094	868 014 872	958 776 742	1 036 200 177

23	2	CHARGES DE PERSONNEL	678 697 557	720 672 106	763 792 889	809 688 773
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	96 455 478	101 922 751	108 275 660	114 973 836
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	1 798 602 527	1 795 322 232	2 012 066 998	2 255 834 488
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	1 347 644 788	1 521 098 520	1 957 268 939	2 228 500 961
Total 23 MINISTERE DE LA COMMUNICATION CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS			3 921 400 350	4 139 015 608	4 841 404 485	5 408 998 057
24	2	CHARGES DE PERSONNEL	268 627 899	285 241 389	302 308 557	320 474 107
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	219 337 553	231 770 008	246 216 377	261 447 875
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	18 992 362	18 957 724	21 246 442	23 820 508
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	97 093 835	109 590 665	141 015 458	160 556 926
Total 24 SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT			604 051 649	645 559 785	710 786 835	766 299 416
25	2	CHARGES DE PERSONNEL	43 216 350 809	45 889 097 744	48 634 831 673	51 557 271 251
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	18 551 826 398	19 603 377 958	20 825 268 725	22 113 566 599
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	4 268 013 043	4 260 229 031	4 774 555 835	5 353 006 499
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	31 774 601 987	50 864 272 600	71 148 244 743	82 543 319 785
Total 25 MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION			97 810 792 237	120 616 977 333	145 382 900 975	161 567 164 134
27	2	CHARGES DE PERSONNEL	751 144 455	797 599 535	845 323 204	896 118 198

	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	697 289 458	736 813 104	782 739 124	831 161 123
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	1 175 974 565	1 173 829 820	1 315 543 360	1 474 925 083
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	268 430 449	302 979 808	389 858 355	443 883 669
Total 27 MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT			2 892 838 927	3 011 222 266	3 333 464 043	3 646 088 073
40	2	CHARGES DE PERSONNEL	414 072 545	439 681 165	465 989 102	493 990 125
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	410 204 076	433 455 196	460 472 728	488 958 605
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	257 917 389	257 446 999	288 527 931	323 483 890
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	16 975 861	19 160 804	24 655 106	28 071 731
Total 40 MINISTERE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION			1 099 169 871	1 149 744 163	1 239 644 868	1 334 504 350
41	2	CHARGES DE PERSONNEL	1 233 736 491	1 310 037 830	1 388 422 795	1 471 852 337
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	197 279 820	208 462 002	221 455 569	235 155 307
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	440 830 787	440 026 799	493 150 134	552 896 639
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	19 480 453	21 987 759	28 292 682	32 213 391
Total 41 MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE			1 891 327 551	1 980 514 389	2 131 321 180	2 292 117 674
47	2	CHARGES DE PERSONNEL	26 267 564 283	27 892 101 076	29 561 000 488	31 337 304 319

	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	12 250 292 074	12 944 661 106	13 751 509 901	14 602 209 175
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	3 342 084 307	3 335 989 006	3 738 734 621	4 191 692 677
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	9 654 131 482	10 896 703 075	14 021 299 861	15 964 326 411
Total 47 MINISTERE DES FINANCES			51 514 072 146	55 069 454 263	61 072 544 871	66 095 532 581
48	2	CHARGES DE PERSONNEL	136 300 176	144 729 760	153 389 539	162 606 630
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	51 648 187	54 575 701	57 977 438	61 564 053
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	2 099 254	2 095 425	2 348 401	2 632 916
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	25 116 342	28 349 036	36 478 037	41 533 045
Total 48 MINISTERE DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA GESTION DES CATASTROPHES			215 163 959	229 749 923	250 193 415	268 336 644
52	2	CHARGES DE PERSONNEL	1 298 716 613	1 379 036 695	1 461 550 147	1 549 373 870
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	624 872 656	660 291 585	701 447 971	744 841 117
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	734 993 057	733 652 575	822 224 617	921 839 407
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	10 662 194 554	12 034 512 727	15 485 373 003	17 631 286 091
Total 52 MINISTERE DU COMMERCE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPREUNARIAT DES JEUNES			13 320 776 880	14 807 493 581	18 470 595 737	20 847 340 484
53	2	CHARGES DE PERSONNEL	787 604 836	836 314 835	886 355 000	939 615 572
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	134 747 242	142 384 963	151 259 906	160 617 184

	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	412 860 097	412 107 122	461 859 785	517 815 377
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	260 361 109	293 871 873	378 138 747	430 539 996
Total 53 MINISTERE DES TRANSPORTS			1 595 573 284	1 684 678 792	1 877 613 438	2 048 588 128
54	2	CHARGES DE PERSONNEL	6 148 658 111	6 528 926 385	6 919 578 971	7 335 372 564
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	934 316 744	987 275 531	1 048 813 031	1 113 694 959
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	2 129 100 193	2 125 217 135	2 381 789 288	2 670 349 658
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	4 723 868 029	5 331 871 373	6 860 769 429	7 811 512 748
Total 54 MINISTERE DE L'AGRICULTURE			13 935 943 077	14 973 290 424	17 210 950 719	18 930 929 929
55	2	CHARGES DE PERSONNEL	2 063 986 448	2 191 635 205	2 322 769 776	2 462 343 700
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	132 852 888	140 383 233	149 133 408	158 359 135
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	248 227 734	247 775 016	277 688 274	311 330 978
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	1 585 170 855	1 789 196 280	2 302 242 924	2 621 280 329
Total 55 MINISTERE DE L'ELEVAGE, PORTE PAROLE DU GOUVERNEMENT			4 030 237 925	4 368 989 734	5 051 834 381	5 553 314 142
56	2	CHARGES DE PERSONNEL	1 151 066 330	1 222 254 872	1 295 387 421	1 373 226 519
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	201 924 762	213 370 228	226 669 727	240 692 025
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES	323 692 476	323 102 125	362 109 437	405 979 998

		TRANSFERTS COURANTS				
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	104 781 567	118 267 876	152 180 833	173 269 562
Total 56 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE			1 781 465 135	1 876 995 101	2 036 347 418	2 193 168 106
57	2	CHARGES DE PERSONNEL	906 190 064	962 234 054	1 019 808 485	1 081 088 201
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	215 873 968	228 110 101	242 328 345	257 319 321
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	502 140 409	501 224 604	561 736 198	629 792 094
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	420 956 180	475 136 941	611 381 028	696 104 240
Total 57 MINISTERE DU PETROLE DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES			2 045 160 621	2 166 705 699	2 435 254 056	2 664 303 856
58	2	CHARGES DE PERSONNEL	1 290 135 804	1 369 925 200	1 451 893 473	1 539 136 932
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	84 071 933	88 837 284	94 374 568	100 212 790
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	208 380 582	208 000 537	233 111 922	261 354 077
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	80 425 667 846	90 777 158 337	116 807 235 064	132 994 005 284
Total 58 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT			82 008 256 165	92 443 921 358	118 586 615 027	134 894 709 084
59	2	CHARGES DE PERSONNEL	592 130 025	628 750 741	666 371 490	706 413 377
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	47 603 754	50 302 022	53 437 379	56 743 135
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	314 492 231	313 918 659	351 817 275	394 440 912

	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	51 659 329	58 308 339	75 028 079	85 425 229
Total 59 MINISTERE DES MINES			1 005 885 339	1 051 279 761	1 146 654 223	1 243 022 652
60	2	CHARGES DE PERSONNEL	4 219 396 290	4 480 347 950	4 748 425 642	5 033 755 858
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	309 397 230	326 934 433	347 312 460	368 797 988
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	283 946 336	283 428 474	317 646 085	356 129 788
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	752 066 700	848 864 296	1 092 273 576	1 243 637 328
Total 60 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION			5 564 806 556	5 939 575 153	6 505 657 763	7 002 320 963
61	2	CHARGES DE PERSONNEL	100 564 657 266	106 784 152 305	113 173 488 433	119 974 019 459
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	9 819 342 260	10 375 920 596	11 022 658 194	11 704 544 575
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	80 892 446 377	80 744 914 545	90 493 046 279	101 456 529 502
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	8 283 033 567	9 349 132 805	12 029 968 477	13 697 042 741
Total 61 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE			199 559 479 470	207 254 120 252	226 719 161 383	246 832 136 277
62	2	CHARGES DE PERSONNEL	2 411 622 314	2 560 770 866	2 713 992 346	2 877 074 613
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	270 370 541	285 695 639	303 503 227	322 278 618
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	4 561 382	4 553 063	5 102 743	5 720 954
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	20 711 573 706	23 377 335 322	30 080 715 812	34 249 204 473

Total 62 MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT			23 398 127 943	26 228 354 890	33 103 314 127	37 454 278 658
64	2	CHARGES DE PERSONNEL	30 870 804 555	32 780 032 121	34 741 396 602	36 828 987 510
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	3 897 165 452	4 118 063 940	4 374 745 433	4 645 377 006
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	37 592 704 246	37 524 142 584	42 054 338 538	47 149 338 142
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	9 278 753 468	10 473 010 611	13 476 114 858	15 343 591 428
Total 64 MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES			81 639 427 721	84 895 249 256	94 646 595 431	103 967 294 086
65	2	CHARGES DE PERSONNEL	383 383 958	407 094 620	431 452 770	457 378 523
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	289 485 668	305 894 247	324 960 826	345 063 632
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	139 911 122	157 918 913	203 201 686	231 360 721
Total 65 MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT			812 780 748	870 907 780	959 615 282	1 033 802 876
68	2	CHARGES DE PERSONNEL	256 204 440	272 049 592	288 327 440	305 652 874
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	177 222 781	187 268 093	198 940 630	211 247 544
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	100 331 888	100 148 902	112 239 629	125 837 771
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	32 589 773 887	36 784 364 290	47 332 169 954	53 891 309 536
Total 68 MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT			33 123 532 996	37 343 830 877	47 931 677 654	54 534 047 725
99	1		-	-	-	-
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	32 446 819 298	48 144 595 401	45 565 070 299	53 206 418 508

	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	84 843 601 624	120 256 599 753	118 292 126 004	144 059 653 224
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	97 771 818 244	101 985 230 860	100 377 588 447	101 769 009 557
Total 99 CHARGES COMMUNES			215 062 239 166	270 386 426 014	264 234 784 750	299 035 081 289
Total général			1 151 141 395 380	1 317 854 691 177	1 477 665 825 450	1 664 210 665 664

ENVELOPPES PLAFONDS GLOBAL 2021- 2022-2023 - 2024 (y compris les financements extérieurs (en francs CFA))

Section	Catégorie dépense	Intitulé catégorie dépense	LFI 2021	PREV 2022	PREV 2023	PREV 2024
01	4		20 097 267 525	20 060 614 082	22 482 481 884	25 206 296 841
Total 01 ASSEMBLEE NATIONALE			20 097 267 525	20 060 614 082	22 482 481 884	25 206 296 841
02	2	CHARGES DE PERSONNEL	302 740 048	321 463 228	340 697 699	361 170 031
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	182 510 827	192 855 876	204 876 702	217 550 835
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	228 940 151	228 522 609	256 111 573	287 140 199
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	4 453 268	5 026 443	6 467 760	7 364 041
Total 02 CONSEIL SUPERIEUR DE LA COMMUNICATION			718 644 294	747 868 156	808 153 734	873 225 107
03	2	CHARGES DE PERSONNEL	1 444 552 023	1 533 891 403	1 625 670 450	1 723 356 070
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	1 849 713 292	1 954 558 435	2 076 387 281	2 204 837 259

	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	5 799 318 770	5 788 741 959	6 487 602 308	7 273 593 299
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	995 904 929	1 124 086 649	1 446 415 109	1 646 854 654
Total 03 CABINET DU PREMIER MINISTRE			10 089 489 014	10 401 278 446	11 636 075 149	12 848 641 282
05	2	CHARGES DE PERSONNEL	5 057 860 490	5 370 667 584	5 692 016 770	6 034 046 845
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	16 403 182 399	17 332 944 875	18 413 318 132	19 552 407 328
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	3 567 220 864	3 560 714 958	3 990 591 176	4 474 062 351
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	30 552 727 724	34 485 132 377	44 373 640 216	50 522 796 281
Total 05 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE			55 580 991 477	60 749 459 795	72 469 566 295	80 583 312 805
06	2	CHARGES DE PERSONNEL	4 763 363 398	5 057 957 103	5 360 595 532	5 682 710 691
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	392 708 529	414 967 969	440 833 181	468 104 111
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	48 354 664 579	48 266 475 229	54 093 566 155	60 647 151 534
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	1 832 499 119	35 028 357 865	36 113 453 253	36 982 268 869
Total 06 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE			55 343 235 625	55 807 758 167	62 556 448 122	69 828 235 206
07	2	CHARGES DE PERSONNEL	342 022 285	363 174 904	384 905 156	408 033 890
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	297 785 559	314 664 591	334 277 831	354 957 008
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	20 661 203	20 623 521	23 113 347	25 913 593

	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	87 634 808	98 914 178	127 277 521	144 915 230
Total 07 COUR CONSTITUTIONNELLE			748 103 855	797 377 194	869 573 855	933 819 721
08	2	CHARGES DE PERSONNEL	733 564 654	778 932 498	825 539 242	875 145 428
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	151 816 277	160 421 502	170 420 674	180 963 280
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	159 804 612	159 513 160	178 770 785	200 429 361
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	9 624 031 293	8 923 469 337	9 242 452 111	9 489 323 750
Total 08 MINISTERE DE LA POSTE ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION			10 669 216 836	1 782 336 497	2 054 182 812	2 257 861 819
09	2	CHARGES DE PERSONNEL	737 627 222	783 246 319	830 111 176	879 992 088
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	359 124 810	379 480 663	403 133 929	428 072 699
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	551 089 085	550 084 007	616 494 275	691 184 264
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	728 402 094	822 153 847	1 057 903 986	1 204 504 912
Total 09 MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS			2 376 243 211	2 534 964 837	2 907 643 366	3 203 753 962
10	2	CHARGES DE PERSONNEL	132 248 837	140 427 863	148 830 241	157 773 367
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	194 513 160	205 538 523	218 349 867	231 857 480
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	7 098 150	7 085 204	7 940 583	8 902 607

	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	47 238 526	53 318 540	68 607 470	78 114 872
Total 10 COMMISSION NATIONALE DES DROITS HUMAINS			381 098 673	406 370 130	443 728 162	476 648 326
11	2	CHARGES DE PERSONNEL	3 585 431 340	3 807 174 973	4 034 973 949	4 277 433 256
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	1 868 885 285	1 974 817 132	2 097 908 715	2 227 690 058
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	7 830 600 624	7 816 319 156	8 759 963 833	9 821 257 717
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	12 204 323 537	26 416 670 819	27 148 694 098	27 752 114 426
Total 11 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE			25 489 240 786	14 840 666 517	16 491 443 381	18 146 506 318
12	2	CHARGES DE PERSONNEL	8 184 164 526	8 690 320 188	9 210 297 877	9 763 739 477
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	7 233 704 370	7 643 724 006	8 120 162 088	8 622 493 544
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	1 534 767 075	1 531 967 963	1 716 918 627	1 924 928 074
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	628 050 002	708 885 559	912 156 357	1 038 560 046
Total 12 MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION			17 580 685 973	18 574 897 716	19 959 534 949	21 349 721 140
13	2	CHARGES DE PERSONNEL	514 393 805	546 206 867	578 888 676	613 673 770
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	518 573 790	547 967 504	582 122 660	618 134 075
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES	3 497 782 441	3 491 403 177	3 912 911 557	4 386 971 631

		TRANSFERTS COURANTS				
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	40 311 303 096	40 594 089 429	41 337 741 838	42 036 194 474
Total 13 MINISTERE DU PLAN			44 842 053 132	45 179 666 978	46 411 664 732	47 654 973 950
15	2	CHARGES DE PERSONNEL	57 796 657 421	61 371 134 120	65 043 222 121	68 951 632 618
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	23 547 861 750	24 882 597 760	26 433 545 588	28 068 784 059
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	3 848 607 809	3 841 588 709	4 305 374 113	4 826 982 113
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	27 066 551 327	65 550 254 430	84 310 447 870	119 757 963 056
Total 15 MINISTERE DE LA DEFENSE			112 259 678 307	155 645 575 020	180 092 589 692	221 605 361 845
16	2	CHARGES DE PERSONNEL	817 310 732	867 857 914	919 785 431	975 054 819
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	325 438 094	343 884 522	365 319 059	387 918 516
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	2 432 991	2 428 554	2 721 747	3 051 494
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	6 565 693	7 410 755	9 535 767	10 857 203
Total 16 CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL			1 151 747 510	1 221 581 746	1 297 362 005	1 376 882 032
17	2	CHARGES DE PERSONNEL	6 968 121 847	7 399 070 457	7 841 787 350	8 312 995 925
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	2 130 907 036	2 251 690 757	2 392 040 045	2 540 017 012
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	806 355 792	804 885 158	902 056 932	1 011 343 628

	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	3 114 943 188	3 515 863 760	4 524 027 104	5 150 952 201
Total 17 MINISTERE DE LA JUSTICE			13 020 327 863	13 971 510 132	15 659 911 431	17 015 308 766
18	2	CHARGES DE PERSONNEL	164 126 685	174 277 220	184 704 945	195 803 761
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	90 576 523	95 710 567	101 676 266	107 966 188
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	11 002 213	10 982 147	12 307 994	13 799 142
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	66 087 715	74 593 785	95 983 328	109 284 388
Total 18 CABINET DU MEDiateur DE LA REPUBLIQUE			331 793 136	355 563 719	394 672 533	426 853 479
20	2	CHARGES DE PERSONNEL	134 187 871	142 486 818	151 012 392	160 086 642
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	171 555 012	181 279 065	192 578 302	204 491 628
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	3 000 000	2 994 529	3 356 051	3 762 645
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	110 635 754	124 875 548	160 683 235	182 950 200
Total 20 COUR DE CASSATION			419 378 637	451 635 960	507 629 980	551 291 115
21	2	CHARGES DE PERSONNEL	59 896 174	63 600 497	67 405 977	71 456 364
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	170 065 284	179 704 896	190 906 015	202 715 889
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	16 545 451	16 515 275	18 509 123	20 751 555
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	133 948 802	151 189 190	194 542 235	221 501 271
Total 21 CONSEIL D'ETAT			380 455 711	411 009 859	471 363 350	516 425 079

22	2	CHARGES DE PERSONNEL	287 634 998	305 423 996	323 698 773	343 149 649
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	336 389 888	355 457 084	377 612 946	400 972 930
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	54 694 310	54 594 558	61 185 623	68 598 431
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	135 144 898	152 539 234	196 279 400	223 479 167
Total 22 COUR DES COMPTES			813 864 094	868 014 872	958 776 742	1 036 200 177
23	2	CHARGES DE PERSONNEL	678 697 557	720 672 106	763 792 889	809 688 773
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	96 455 478	101 922 751	108 275 660	114 973 836
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	1 798 602 527	1 795 322 232	2 012 066 998	2 255 834 488
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	1 347 644 788	1 521 098 520	1 957 268 939	2 228 500 961
Total 23 MINISTERE DE LA COMMUNICATION CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS			3 921 400 350	4 139 015 608	4 841 404 485	5 408 998 057
24	2	CHARGES DE PERSONNEL	268 627 899	285 241 389	302 308 557	320 474 107
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	219 337 553	231 770 008	246 216 377	261 447 875
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	18 992 362	18 957 724	21 246 442	23 820 508
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	97 093 835	109 590 665	141 015 458	160 556 926
Total 24 SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT			604 051 649	645 559 785	710 786 835	766 299 416
25	2	CHARGES DE PERSONNEL	43 216 350 809	45 889 097 744	48 634 831 673	51 557 271 251
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	18 551 826 398	19 603 377 958	20 825 268 725	22 113 566 599

	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	4 268 013 043	4 260 229 031	4 774 555 835	5 353 006 499
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	32 014 601 987	51 105 627 381	71 393 202 272	82 791 938 642
Total 25 MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION			98 050 792 237	120 858 332 114	145 627 858 504	161 815 782 992
27	2	CHARGES DE PERSONNEL	751 144 455	797 599 535	845 323 204	896 118 198
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	697 289 458	736 813 104	782 739 124	831 161 123
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	1 175 974 565	1 173 829 820	1 315 543 360	1 474 925 083
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	268 430 449	302 979 808	389 858 355	443 883 669
Total 27 MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT			2 892 838 927	3 011 222 266	3 333 464 043	3 646 088 073
40	2	CHARGES DE PERSONNEL	414 072 545	439 681 165	465 989 102	493 990 125
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	410 204 076	433 455 196	460 472 728	488 958 605
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	257 917 389	257 446 999	288 527 931	323 483 890
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	4 297 296 661	4 323 643 684	4 393 391 797	4 462 107 009
Total 40 MINISTERE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION			5 379 490 671	5 454 227 044	5 608 381 559	5 768 539 628
41	2	CHARGES DE PERSONNEL	1 233 736 491	1 310 037 830	1 388 422 795	1 471 852 337

	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	197 279 820	208 462 002	221 455 569	235 155 307
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	440 830 787	440 026 799	493 150 134	552 896 639
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	19 480 453	21 987 759	28 292 682	32 213 391
Total 41 MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE			1 891 327 551	1 980 514 389	2 131 321 180	2 292 117 674
47	2	CHARGES DE PERSONNEL	26 267 564 283	27 892 101 076	29 561 000 488	31 337 304 319
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	12 250 292 074	12 944 661 106	13 751 509 901	14 602 209 175
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	3 342 084 307	3 335 989 006	3 738 734 621	4 191 692 677
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	15 803 196 558	17 080 479 149	20 297 382 300	22 334 216 133
Total 47 MINISTERE DES FINANCES			57 663 137 222	61 253 230 336	67 348 627 311	72 465 422 303
48	2	CHARGES DE PERSONNEL	136 300 176	144 729 760	153 389 539	162 606 630
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	51 648 187	54 575 701	57 977 438	61 564 053
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	2 099 254	2 095 425	2 348 401	2 632 916
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	25 116 342	28 349 036	36 478 037	41 533 045
Total 48 MINISTERE DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA GESTION DES CATASTROPHES			215 163 959	229 749 923	250 193 415	268 336 644
52	2	CHARGES DE PERSONNEL	1 298 716 613	1 379 036 695	1 461 550 147	1 549 373 870
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	624 872 656	660 291 585	701 447 971	744 841 117

	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	734 993 057	733 652 575	822 224 617	921 839 407
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	12 027 411 954	13 407 436 673	16 878 790 838	19 045 531 050
Total 52 MINISTERE DU COMMERCE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPREUNARIAT DES JEUNES			14 685 994 280	16 180 417 528	19 864 013 572	22 261 585 443
53	2	CHARGES DE PERSONNEL	787 604 836	836 314 835	886 355 000	939 615 572
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	134 747 242	142 384 963	151 259 906	160 617 184
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	412 860 097	412 107 122	461 859 785	517 815 377
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	260 361 109	293 871 873	378 138 747	430 539 996
Total 53 MINISTERE DES TRANSPORTS			1 595 573 284	1 684 678 792	1 877 613 438	2 048 588 128
54	2	CHARGES DE PERSONNEL	6 148 658 111	6 528 926 385	6 919 578 971	7 335 372 564
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	934 316 744	987 275 531	1 048 813 031	1 113 694 959
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	2 129 100 193	2 125 217 135	2 381 789 288	2 670 349 658
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	300 554 926 938	153 651 871 373	157 394 769 429	160 595 512 748
Total 54 MINISTERE DE L'AGRICULTURE			309 767 001 986	163 293 290 424	167 744 950 719	171 714 929 929
55	2	CHARGES DE PERSONNEL	2 063 986 448	2 191 635 205	2 322 769 776	2 462 343 700
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	132 852 888	140 383 233	149 133 408	158 359 135
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES	248 227 734	247 775 016	277 688 274	311 330 978

		TRANSFERTS COURANTS				
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	1 585 170 855	87 044 084 731	88 943 513 763	90 671 476 360
Total 55 MINISTERE DE L'ELEVAGE, PORTE PAROLE DU GOUVERNEMENT			4 030 237 925	4 368 989 734	5 051 834 381	5 553 314 142
56	2	CHARGES DE PERSONNEL	1 151 066 330	1 222 254 872	1 295 387 421	1 373 226 519
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	201 924 762	213 370 228	226 669 727	240 692 025
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	323 692 476	323 102 125	362 109 437	405 979 998
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	38 898 696 787	28 958 267 876	29 422 680 833	29 881 269 562
Total 56 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE			40 575 380 355	30 716 995 101	31 306 847 418	31 901 168 106
57	2	CHARGES DE PERSONNEL	906 190 064	962 234 054	1 019 808 485	1 081 088 201
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	215 873 968	228 110 101	242 328 345	257 319 321
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	502 140 409	501 224 604	561 736 198	629 792 094
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	168 324 358 855	124 075 136 941	126 056 381 028	128 016 104 240
Total 57 MINISTERE DU PETROLE DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES			169 948 563 296	125 766 705 699	127 880 254 056	129 984 303 856
58	2	CHARGES DE PERSONNEL	1 290 135 804	1 369 925 200	1 451 893 473	1 539 136 932
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	84 071 933	88 837 284	94 374 568	100 212 790

	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	208 380 582	208 000 537	233 111 922	261 354 077
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	218 820 970 986	159 993 158 337	187 056 435 064	204 293 205 284
Total 58 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT			220 403 559 305	161 659 921 358	188 835 815 027	206 193 909 084
59	2	CHARGES DE PERSONNEL	592 130 025	628 750 741	666 371 490	706 413 377
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	47 603 754	50 302 022	53 437 379	56 743 135
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	314 492 231	313 918 659	351 817 275	394 440 912
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	51 659 329	58 308 339	75 028 079	85 425 229
Total 59 MINISTERE DES MINES			1 005 885 339	1 051 279 761	1 146 654 223	1 243 022 652
60	2	CHARGES DE PERSONNEL	4 219 396 290	4 480 347 950	4 748 425 642	5 033 755 858
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	309 397 230	326 934 433	347 312 460	368 797 988
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	283 946 336	283 428 474	317 646 085	356 129 788
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	3 836 477 150	3 950 686 005	4 240 396 749	4 438 814 836
Total 60 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION			8 649 217 006	9 041 396 862	9 653 780 936	10 197 498 470
61	2	CHARGES DE PERSONNEL	100 564 657 266	106 784 152 305	113 173 488 433	119 974 019 459
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	9 819 342 260	10 375 920 596	11 022 658 194	11 704 544 575
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	80 892 446 377	80 744 914 545	90 493 046 279	101 456 529 502

	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	46 244 630 090	128 687 939 926	132 922 634 103	136 168 832 864
Total 61 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE			237 521 075 993	326 592 927 373	347 611 827 009	369 303 926 400
62	2	CHARGES DE PERSONNEL	2 411 622 314	2 560 770 866	2 713 992 346	2 877 074 613
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	270 370 541	285 695 639	303 503 227	322 278 618
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	4 561 382	4 553 063	5 102 743	5 720 954
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	58 006 289 675	143 282 577 082	151 775 805 234	157 763 244 771
Total 62 MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT			60 692 843 912	146 133 596 650	154 798 403 549	160 968 318 957
64	2	CHARGES DE PERSONNEL	30 870 804 555	32 780 032 121	34 741 396 602	36 828 987 510
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	3 897 165 452	4 118 063 940	4 374 745 433	4 645 377 006
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	37 592 704 246	37 524 142 584	42 054 338 538	47 149 338 142
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	37 369 810 450	101 767 945 439	106 190 709 491	109 500 929 763
Total 64 MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES			109 730 484 703	176 190 184 085	187 361 190 063	198 124 632 422
65	2	CHARGES DE PERSONNEL	383 383 958	407 094 620	431 452 770	457 378 523
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	289 485 668	305 894 247	324 960 826	345 063 632
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	139 911 122	157 918 913	203 201 686	231 360 721
Total 65 MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT			812 780 748	870 907 780	959 615 282	1 033 802 876

68	2	CHARGES DE PERSONNEL	256 204 440	272 049 592	288 327 440	305 652 874
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	177 222 781	187 268 093	198 940 630	211 247 544
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	100 331 888	100 148 902	112 239 629	125 837 771
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	32 589 773 887	36 784 364 290	47 332 169 954	53 891 309 536
Total 68 MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT			33 123 532 996	37 343 830 877	47 931 677 654	54 534 047 725
99	1		-	-	-	-
	3	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	32 446 819 298	48 144 595 401	45 565 070 299	53 206 418 508
	4	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	84 843 601 624	120 256 599 753	118 292 126 004	144 059 653 224
	5	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	97 771 818 244	101 985 230 860	100 377 588 447	101 769 009 557
Total 99 CHARGES COMMUNES			215 062 239 166	270 386 426 014	264 234 784 750	299 035 081 289
Total général			1 970 516 088 519	2 149 476 151 336	2 321 587 285 609	2 520 632 125 823

Annexe 2 : Croissance sectorielle du PIB (en % sauf indication contraire)

Libellé	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de croissance du PIB Réel	5,9%	3,5%	5,5%	7,1%	8,6%	12,8%
Taux de croissance du déflateur du PIB	0,1%	1,8%	2,2%	2,0%	2,1%	2,0%
taux de croissance d'inflation	-2,5%	2,9%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
PIB courant (en milliards de FCFA)	7565,4	7977,5	8607,5	9402,0	10425,0	11999,9
Croissance sectorielle du PIB						
Primaire	3,4%	6,2%	3,7%	6,1%	5,2%	4,9%
Agriculture	2,9%	7,0%	3,7%	6,4%	5,2%	4,9%
Elevage	4,6%	4,5%	3,7%	5,4%	5,2%	4,9%
Secondaire	8,7%	-1,4%	5,1%	11,0%	17,6%	37,1%
Industries extractives	5,4%	-5,3%	-1,7%	8,9%	36,0%	84,8%
Activités de fabrication	6,7%	-0,7%	9,3%	8,5%	7,4%	8,7%
EGE	12,1%	4,2%	9,1%	9,0%	10,6%	7,6%
Production et distribution eau, assainis	6,1%	4,2%	9,1%	9,0%	10,6%	7,6%
Construction	19,2%	2,3%	8,2%	19,4%	9,6%	6,7%
Tertiaire	6,7%	3,8%	7,3%	6,1%	6,9%	6,2%
Tertiaire marchand	5,8%	1,2%	7,6%	6,1%	6,0%	5,4%
Commerce, réparation auto et motocycles	5,4%	1,2%	7,9%	5,6%	6,0%	5,8%
Transports et entreposages	7,6%	1,2%	7,4%	7,6%	6,6%	5,4%
Activités d'hébergement et de restauration	10,0%	-1,0%	7,1%	6,1%	5,6%	4,6%
Communications et information	6,2%	6,5%	7,4%	7,6%	6,6%	5,4%
Activités financières et d'assurances	2,5%	-1,0%	7,1%	6,1%	5,6%	4,6%
Activités immobilières	3,6%	-1,0%	7,1%	6,1%	5,6%	4,6%
Autres services marchands (net d'ajustements fin.)	7,2%	-1,0%	7,1%	6,1%	5,6%	4,6%
VA des branches non marchandes	7,8%	12,3%	6,3%	6,5%	7,0%	6,2%
Impôts sur les produits	7,6%	-6,1%	9,1%	4,7%	10,6%	9,5%

Source : Comité technique chargé du cadrage macroéconomique et budgétaire des lois de finance Mai 2021.

Annexe 3 : Produit intérieur brut, ventilation par secteur d'activité

Indicateurs Offre-Demande (en % du PIB)	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de croissance du PIB Réel	5,9%	3,5%	5,5%	7,1%	8,6%	12,8%
taux de croissance du déflateur du PIB	0,1%	1,8%	2,2%	2,0%	2,1%	2,0%
PIB courant (en milliards de FCFA)	7565,4	7977,5	8607,5	9402,0	10425,0	11999,9
Taux de croissance du PIB nominal	6,0%	5,4%	7,9%	9,2%	10,9%	15,1%
Contribution à la croissance						
Secteur primaire	2,1%	1,3%	2,0%	2,5%	2,9%	4,1%
secteur secondaire	1,3%	0,7%	1,1%	1,5%	2,0%	3,6%
secteur tertiaire	2,5%	1,5%	2,4%	3,1%	3,7%	5,2%
Consommation finale (en % du PIB)	85,4%	86,0%	85,6%	85,5%	83,0%	81,3%
Privée	68,0%	67,3%	65,1%	65,0%	62,8%	62,3%
Publique	17,4%	18,7%	20,5%	20,5%	20,2%	19,1%
FBCF (en % du PIB)	29,5%	28,9%	29,3%	33,6%	32,1%	30,0%
Privée	19,1%	19,1%	19,9%	24,4%	23,6%	22,1%
Publique	10,4%	9,9%	9,4%	9,2%	8,4%	7,9%
Balance des Biens et services (en % du PIB)	-15,3%	-16,3%	-14,7%	-16,4%	-9,6%	-6,9%
Exportations des biens et services	11,5%	10,3%	10,1%	10,4%	11,2%	36,8%
Importations des biens et services	26,8%	24,6%	24,8%	26,8%	20,8%	11,9%

Source : Comité technique chargé du cadrage macroéconomique et budgétaire des lois de finance Mai 2021.

Annexe : 4 Evolution des critères de convergence de l'UEMOA de 2021 à 2024.

Critères de convergence de la zone UEMOA	Normes	2021	2022	2023	2024
Critères de premier (1^{er}) rang:					
Ratio du solde budgétaire global avec dons (en % du PIB)	$\geq -3\%$	-4,3%	-3,9%	-2,4%	-2,3%
Taux d'inflation	$\leq 3\%$	2%	2,2%	1,9%	1,9%
Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure / PIB	$\leq 70\%$	43,2%	43,4%	41,9%	38,6%
Critères de premier (2^{ème}) rang:					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales	$\leq 35\%$	32,2%	29,1%	28,3%	24,2%
Taux de pression fiscale (= Recettes fiscales / PIB nominal)	$\geq 20\%$	11,5%	11,9%	12,1%	13,1%

Source : Comité technique chargé du cadrage macroéconomique et budgétaire des lois de finance Mai 2021.